



Actes du séminaire : Déplacer les frontières épistémiques : les personnes en situation de pauvreté actrices de l'histoire, actrices de connaissance 14 décembre 2018

Dans le cadre des Assises de la Recherche 2018
Paris 1 Panthéon Sorbonne

Introduction par **Michèle Grenot**, historienne - ATD Quart Monde et **Pierre Serna**, professeur d'histoire - Paris 1 Panthéon Sorbonne

Brigitte Dionnet, étudiante en Master 2 à l'IHRF-IHMC : «*Femme et pauvre à Paris aux premières heures de la République : une double peine porteuse de révolution*»

Christine Pauti, Maître de conférences en droit - Paris 1 Panthéon Sorbonne : «*Précarité et égal accès à la culture : à la recherche d'une effectivité du droit*»

Nathalie Sigot, professeur de sciences économiques Paris 1 Panthéon Sorbonne : «*L'économie politique britannique du XIXe siècle et la question de la pauvreté*»

Bruno Tardieu, directeur du Centre international de mémoire et de recherche Joseph Wresinski - ATD Quart Monde : «*Recueillir des archives des combats du Quart Monde, créer un savoir collectif et le croiser avec les autres savoirs*»

Discutante : **Jeanne-Laure Le Quang**, docteure en histoire

Débat animé par Pierre Serna et Xavier Verzat, délégué ATD Quart Monde France pour les relations avec le monde de la recherche

Conclusion par **Hélène Sirven**, Vice-présidente de la commission de la recherche de Paris 1 Panthéon Sorbonne



phare

UNIVERSITÉ PARIS 1
PANTHÉON SORBONNE
ÉCOLE DE DROIT
DE LA SORBONNE

L'INSTITUT
d'HISTOIRE
de la RÉVOLUTION
FRANÇAISE



ATD
QUART MONDE

Les personnes en situation de pauvreté, actrices de l'histoire, actrices de la connaissance »

Premières Assises de la recherche de Paris 1 Panthéon Sorbonne
10-14 décembre 2018

Le Quart Monde à la Sorbonne : Pierre Serna et Michèle Grenot.....	1
Brigitte Dionnet – Femme et pauvre à Paris aux premières heures de la République : une double peine porteuse de Révolution-.....	6
Christine Pauti – Précarité et égal accès à la culture : à la recherche de l'effectivité du droit.....	10
Nathalie Sigot - L'économie politique britannique du 19e siècle et la question de la pauvreté : Jeremy Bentham et les maisons d'industrie.....	16
Bruno Tardieu –Recueillir les archives des combats du Quart Monde, créer un savoir collectif et le croiser avec les autres savoirs.....	21
Jeanne Laure Le Quang, discutante.....	27
Débat	29
Conclusion : Hélène Sirven, Vice-présidente de la commission de la recherche de Paris 1 Panthéon Sorbonne :.....	36

Le Quart Monde à la Sorbonne

Pierre Serna

Bonjour et bienvenue !

Je remercie l'université Paris Panthéon Sorbonne d'avoir pris l'initiative de cette semaine d'Assises de la Recherche dont le but est aussi de penser les objets de façon interdisciplinaire. Ce n'est pas pour nous lancer des fleurs mais je remarque que beaucoup de séances avaient pour but soit l'économie, soit la science, soit le droit, soit l'histoire soit les autres disciplines tandis que nous, nous avons voulu faire toutes les disciplines ensemble, en tout cas le plus de disciplines.

Je remercie évidemment mes collègues. Je remercie aussi et surtout les membres de l'assistance. Il y a des communautés différentes : des étudiants de L3, des étudiants normaliens de l'école de Cachan, il y a des doctorants de l'IHRF et de l'institut d'histoire moderne et contemporaine, des enseignants. Je

suppose qu'il y a des amis, des membres qui œuvrent pour ATD Quart Monde : vous êtes bienvenues ici à la Sorbonne. Je vois qu'il y a des camarades de Brigitte : Madame la députée¹ bonjour et merci d'être parmi nous.

Nous sommes réunis pour un objet qui est de grande importance et qui traverse des problèmes économiques, sociaux, politiques et historiques qui est la question de la grande pauvreté , la question du lien entre cette réalité qu'est la pauvreté qui traverse les sociétés , qui est un problème mondial et un problème historique, une « transproblématique », un problème d'histoire et largement géographique. Et cet objet est en même temps celui de la recherche historique².

¹ Madame Marie George Buffet députée Seine Saint-Denis

² C. Bloch et A. Tuetey, *Procès verbaux et rapports du comité de mendicité de la constituante*, Paris, Imprimerie nationale, 1911
Alan Forrest, *La Révolution française et les pauvres* Paris : Perrin, 1986

Ce qui va marquer notre matinée, c'est en fait deux temps :

- la présentation de ce que nous avons fait depuis un an et demi c'est-à-dire la construction d'une meilleure connaissance de nous même c'est-à-dire de nos travaux construits autour du centre de mémoire et de recherche Joseph Wresinski qui se trouve à Baillet en France, dont nos amis et partenaires d'ATD Quart Monde vont nous parler, qui pour nous chercheurs est un objet de ressources documentaires tout à fait exceptionnel et puis, qui nous sommes, nous universitaires, pour nous être intéressés à la question de la pauvreté : comment l'intégrer dans nos recherches, comment nous l'avons trouvé dans nos recherches.

Il y a plusieurs manières de penser l'évolution, le combat, la résistance à des formes néolibérales d'exploitation, de surexploitation ou d'ensauvagement des êtres humains.

Certains peuvent être à l'assemblée générale à Tolbiac aujourd'hui, peuvent être en grève aujourd'hui. Je suis avec ces gens là bien que n'étant pas à l'AG à Tolbiac, je participe de tout cœur à toute forme d'opposition à la sélection à l'entrée à l'université mais j'ai pensé qu'il ne fallait pas supprimer cette matinée de travail et que cette matinée était aussi un objet de résistance, un objet de positionnement politique, c'est-à-dire de réflexion de ce que nous devons être et ce que nous pouvons faire à l'intérieur de la cité. Donc cela me paraissait important de le dire.

Pour poursuivre cette introduction, je dirais qu'évidemment en tant qu'historien de la révolution, la question fut-elle dérangeante que je pose -je ne pense pas que ma fonction soit de faire un catéchisme révolutionnaire ni républicain-, mais c'est d'interroger, je le dis souvent à mes étudiants, de façon marxienne, c'est-à-dire de façon scientifique à partir de ce que Marx a pensé de la révolution française dans la critique de l'état hégélien ou dans le fameux ouvrage La Question juive, comment on peut penser une naissance de l'État. Et il se trouve que la Révolution a inventé un Etat républicain démocratique dans lequel nous vivons encore, avec imperfection mais avec un horizon d'idéalité selon l'expression de l'historien allemand Reinhart Koselleck fondamentale :

quelles sont les idées auxquelles nous croyons et quelle est la réalité vers laquelle nous allons ? C'est cela l'horizon d'idéalité qui se construit dans une lutte incessante, dans un rapport de force incessant entre ceux qui n'acceptent pas les formes de déterminisme, de fatalisme, de division de la société, entre ceux qui ont tout et ceux qui ont de moins en moins et qui pensent que le travail intellectuel, le travail de la recherche c'est de donner des outils pour comprendre des luttes passées et des conditions objectives dans lesquelles elles ont pu se dérouler.

Alors en tant qu'historien de la révolution, cette question que l'on pose dérangeante : qu'est-ce que la révolution a fait pour les pauvres ? C'est la question aussi de qu'est-ce que les pauvres aussi ont fait de la révolution ? C'est pour cela que je suis passionné par ce que nous construisons petit à petit avec ATD Quart Monde qui n'est pas simplement : voilà nous sommes universitaires et nous vous donnons les données de la recherche et vous les recevez, c'est aussi interroger nos amis d'ATD Quart Monde : quel est votre retour en fonction de l'expérience que vous avez auprès de personnes en situation de précarité ?

Comment ces personnes agissent, comment s'intègrent-elles, comment se pensent elles comment se représentent elles dans la société puisque ce sont des acteurs à part entière.

Il n'est pas question de commencer un début de recherche scientifique en disant « nous, nous savons » « eux ne savent pas » et de construire un impensé de la pauvreté qui ferait qu'on s'intéresserait aux pauvres, on serait déjà en fait en position de domination. C'est cette prudence méthodologique que je mets en avant comme l'originalité de notre expérience avec ce que peut apporter ATD Quart Monde. Donc je renverse un petit peu le prestige « universitaire » vers une position de modestie en disant : qu'est-ce que vous savez de ces personnes en position de fragilité et qui ont toute leur humanité et leur dignité qui peuvent nous, nous aider pour comprendre des sources qui datent d'il y a 230 ans. L'année prochaine nous allons fêter, comme il se doit j'espère, les 230 ans de la Révolution française.

Entre les interventions et le débat Jeanne Laure Le Quang va faire un bilan de sa thèse soutenue brillamment il y a

quinze jours. Elle est spécialiste de la haute police impériale du premier empire et démontre à quel point cette haute police a d'abord traqué les opposants et après a criminalisé les pauvres en faisant de la pauvreté un délit ; si vous êtes pauvres, c'est que vous ne voulez pas travailler et prendre des responsabilités, discours que l'on entend et qui étaient déjà à l'œuvre sous le premier empire et sous le consulat et que je connais bien pour avoir travaillé sur l'exclusion du peuple en prairial de l'an III au mois de mai 1795 après la dernière révolte de misère du peuple de Paris³.

Nous avons en tant qu'historiens à dire nos difficultés, nos méthodes, nos résultats de recherche. Nous avons des archives produites par des dominants, donc par des médecins, des policiers, des juges et toute la difficulté pour nous, c'est de retrouver l'humain, de retrouver des fragments de vie, des parcours de vie et indices d'existence qui sont parfois un nom de famille, parfois un surnom, simplement un mot et c'est l'objet de notre recherche. Je terminerai simplement par dire que j'ai commencé un long travail d'enquête sur les plus fragiles dans la société en faisant une longue introduction au travail de recherche remarquable de Richard Cobb, compagnon d'Albert Soboul, élève de Georges Lefebvre, compagnon de George Rudé (qui a travaillé sur la foule révolutionnaire). Richard Cobb a travaillé sur les corps déposés à la morgue de Paris à la suite d'une pic de surmortalité l'hiver de l'an III par le suicide, de gens qui sont au bout du désespoir⁴. Il repart, comme disent les collègues américains, from below (du sol) à partir des autopsies de ces cadavres, des petits objets, la dernière petite fortune de ces gens là, des boutons, des microsignes de vie dans leurs poches. Il fait une enquête et il démontre qu'en fait, il y eu une politique délibérée de laisser mourir physiquement le peuple de Paris dans la grande disette de l'an III avant de l'achever politiquement au printemps de l'an III et le peuple de Paris va être plongé dans le silence avec la répression de 1795 à 1830.

Je salue la présence de Helène Sirven vice-présidente de la recherche de Paris 1 qui nous fait l'honneur d'être là et interviendra

en conclusion.

³ Pierre Serna, *Antonelle : aristocrate et révolutionnaire*, Arles : Actes Sud, 2017

⁴ Richard Cobb, *La Mort est dans Paris : enquête sur le suicide, le meurtre et autres morts subites à Paris, au lendemain de la Terreur...* Paris : le Chemin vert, 1985, reed Anacharsis, 2018, préface de Pierre Serna

Michèle Grenot

Merci Pierre d'avoir proposé ce sujet aux Assises de la recherche, suite à nos rencontres depuis plus d'un an du petit groupe interdisciplinaire formé grâce à vous, merci à vous de ce groupe pour votre participation à cette matinée, et à vous venus partager ce moment.

Nous abordons ensemble un sujet immense, parce que déplacer les frontières épistémiques à partir du savoir des personnes pauvres, actrices de l'histoire et de la connaissance, ce n'est pas rien ! C'est un peu le monde à l'envers. Pour nous, ces personnes ont des visages, elles sont bien réelles, les reconnaître comme actrices de l'histoire et actrices de connaissance leur a permis de sortir de l'humiliation et de la honte, les a remises debout. Elles nous montrent un chemin qui peut ouvrir des portes nouvelles, un chemin non sans ambition : oui, un monde sans misère est possible, respectueux de la terre et des hommes. Bien sûr l'université ne peut pas tout, toute seule, mais elle peut jouer un rôle important.

Le savoir introduit par le plus bas, montant dans la société comme un ballon d'oxygène.

En 1983, Joseph Wresinski, fondateur du mouvement ATD Quart Monde, lors d'une conférence à la Sorbonne, intitulée *Échec à la misère*⁵, a lancé un message fort à l'université qui a eu des répercussions. Le remède à ses yeux est « le savoir introduit par le plus bas, montant dans la société comme un ballon d'oxygène ». Le Quart Monde est détenteur d'une connaissance dont l'universitaire a besoin pour avancer... Il parle même d'un « savoir faussé », s'il manque le savoir des plus pauvres.

Pour le faire comprendre, il s'appuyait sur l'histoire d'une famille, la famille Mauroux, un couple et les collatéraux, leurs parents et les enfants...et tout ce que l'on peut apprendre d'eux. Le mouvement ATD Quart Monde était alors à la rencontre des plus pauvres de bidonvilles en cités depuis 25 ans. A partir des connaissances acquises, il pouvait dire que l'histoire de cette famille ne représentait pas un cas

isolé, mais présentait des points communs avec celles de toute une population au bas de l'échelle sociale et pourtant ces histoires avaient été méconnues.

Le mouvement ATD Quart Monde travaille et agit souvent en « croisement des savoirs », entre trois formes de savoir, le savoir de vie, le savoir d'expérience ou savoir d'action et le savoir universitaire. Il s'agit donc de l'accès des plus pauvres au savoir, à la culture mais aussi de faire entrer le savoir des plus pauvres à l'université et de collaborer à un savoir commun.

Les personnes en situation de pauvreté, actrices de l'histoire, actrices de connaissance non reconnues comme telles et revendiquées comme telles

Au départ, notre rencontre avec Pierre Serna s'est faite à l'occasion de la parution de mon livre en 2014⁶ qui était le résultat d'une recherche sur la Révolution française, en suivant les traces d'un homme peu connu qui pourtant a joué un rôle important pendant la Révolution, Louis Pierre Dufourny. J'en dirais quelques mots pour situer notre sujet et dire d'emblée que si nous affirmons que les personnes en situation de pauvreté sont actrices de l'histoire, actrices de connaissance, elles ne sont pas souvent reconnues comme telles... c'est une grande injustice. La révolution de 1789 en est un exemple intéressant parce qu'elle révèle au grand jour, d'une part la non reconnaissance des plus pauvres comme acteurs de l'histoire et de connaissance mais aussi que certains s'en sont indignés et que c'est devenu même l'un des enjeux de la Révolution... C'est le moment de notre histoire où le sujet du roi devient citoyen, (pour les hommes en tout cas) et l'on sait la charge d'espoir que cela a représenté. Être citoyen c'était avoir le droit de participer aux assemblées locales de quartier, (appelées districts, puis sections) ce qui est très intéressant à ce moment là et le droit d'élire des représentants. Dès les premières assemblées en avril 1789, celles où ont été rédigés les cahiers de doléances et

⁵ J.Wresinski, « *Echec à la misère* », in Refuser la misère, Une pensée née de l'action, Paris, ed du Cerf, ed Quart Monde, 2007, p 67-105.

⁶ M. Grenot, *Le souci des plus pauvres, Dufourny la Révolution française et la démocratie*, préface de Michelle Perrot, postface de Marie-Rose Blunschi Ackermann, Rennes, PUR 2014.

élus les représentants aux États Généraux, les plus pauvres en sont exclus. Est instauré un régime censitaire. C'est à ce moment là que Dufourny s'adresse aux élus et à l'opinion publique dans ses *Cahiers du Quatrième Ordre, celui des pauvres journaliers, des infirmes, des indigents, etc, l'ordre sacré des infortunés*⁷... Que dit-il ? la participation des plus pauvres à la vie de la cité est au contraire indispensable et prioritaire pour bâtir avec eux une société libérée du « fléau de la misère », au nom du droit naturel de penser propre à tout homme et parce qu'ils ont beaucoup à dire, soulevant cette question toujours d'actualité: comment les élus pourront-ils représenter les infortunés, s'ils ne les connaissent pas, s'ils sont mal identifiés ? Notre première constitution en 1791 va distinguer des citoyens dits « passifs », les plus pauvres et des citoyens « actifs », les autres. Celle de 1793 abolira cette distinction qui sera rétablie en 1795.

Du Quatrième Ordre au Quart Monde

Cette notion de Quatrième Ordre inspirera Joseph Wresinski pour forger le nom de Quart Monde en 1969, « un nom proclamé par un mouvement de simples citoyens », dit Joseph Wresinski dans sa conférence à la Sorbonne. C'était leur donner une identité collective et plus positive que celle de cas sociaux, par exemple... et les considérer comme des citoyens à part entière qui ont des choses à dire pour bâtir la société .

C'est cette double histoire qui est racontée dans la pièce de théâtre *Un peuple les yeux ouverts*⁸, dont le texte vient d'être publié, avec une belle préface de Pierre Serna. Cette pièce a été jouée en octobre 2017 par des jeunes et adultes du Quart Monde, et à leur côté, des volontaires et de jeunes professionnels, étant eux mêmes acteurs, actrices, là au sens théâtral, mais c'était leur vraie vie et leur combat qui se jouait, au temps de la révolution et aujourd'hui.

Les plus pauvres n'ont pas écrit l'histoire et sont souvent victimes du regard porté sur eux par les autres, c'est ce que

soulignait un important colloque organisé à l'université de Caen en 1989⁹. Décoder cette histoire lourde de préjugés, c'est important pour rendre visible les plus pauvres dans l'histoire et permettre qu'ils soient mieux représentés aujourd'hui, concluait Michelle Perrot. En 2004, Arlette Farge, Jean-François Laé, Patrick Cingolani, Franck Magloire, historiens, sociologues, écrivain, publiaient un ouvrage intitulé « *Sans visages. L'impossible regard sur le pauvre* ». Pourtant, ils ont voulu dire « la souffrance des humbles et la violence qui leur est faite » en quatre temps, du XVIIIème au XXIème siècle parce qu'elles « désignaient des échecs, des dénis, des contradictions qui sont du ressort et de la responsabilité de tous »¹⁰...

⁷ Dufourny de Villiers L.P : *Cahiers du Quatrième Ordre, celui des pauvres Journaliers, des Infirmes, des indigents, etc...*, *L'Ordre sacré des Infortunés, ou correspondance philanthropique entre les infortunés, les Hommes sensibles, et les États généraux: pour suppléer au droit de députer directement aux États, qui appartient à tout Français, mais dont cet Ordre ne jouit pas encore*. N°1, 25 Avril 1789, réimp Edhis, Paris, Ed d'histoire sociale, 1967

⁸ P Osmalin, *Dire non à l'exclusion, Joseph Wresinski et les racines révolutionnaires d'un combat*, Chronique sociale, 2018, texte de la pièce de théâtre *Un peuple les yeux ouverts*, collaboration historique M Grenot

⁹ Michelle Perrot, « Enjeux et perspectives », in *Démocratie et pauvreté, Du quatrième ordre au Quart Monde*, Paris : Ed Quart Monde, Ed Albin Michel, 1991, p. 635-644.

¹⁰ A. Farge, J.F.Lae, P. Cingolani, F. Magloire, *Sans visages. L'impossible regard sur le pauvre*, Paris, éd. Bayard, 2004

Brigitte Dionnet – Femme et pauvre à Paris aux premières heures de la République : une double peine porteuse de révolution

De qui parle-t-on ?

De celles qui furent longtemps les invisibles de l'Histoire, et donc de celle de la révolution. Si certaines figures particulières ont pu émerger, à l'instar d'Olympe de Gouges, les femmes du peuple et leur engagement révolutionnaire, sont longtemps restées cachées dans la mémoire des protagonistes de l'époque, et dans les travaux de recherche de ceux qui l'ont étudiée. Martine Lapied dans un ouvrage collectif préfacé par Michel Vovelle¹¹ notait en 2009, « plus on cherche les femmes, plus on les trouve » ce qui signifie aussi que, si on ne les cherche pas, on ne les trouve pas.

Il faut parfois faire preuve d'une grande volonté pour les rencontrer dans les archives nationales. J'en prendrais pour exemple la notice de la série F15 où aucune mention n'est faite sur cette possibilité alors que c'est dans cette sous série que l'on découvre des noms de femmes secourues par la République, les raisons qui conduisent à les secourir et un morceau de leur vie quotidienne, tel que le nombre de leurs enfants, leur métier, voir leur logement. Et que l'on y trouve aussi leurs pétitions ! Même constat pour les archives de la Préfecture de Police de Paris, où le répertoire Labat n'est pas non plus très indicatif sur leur réalité et celle de leurs actions alors que la lecture attentive d'un certain nombre de Procès verbaux livre des renseignements précieux sur les problèmes intimes qu'elles pouvaient rencontrer ou sur des expériences de lutte collective originales qu'elles ont menées.

Quelle est cette réalité ?

Il est très difficile d'établir, de définir des limites entre les différentes catégories de femmes du peuple dont les plus pauvres d'entre elles.

Pourquoi ? Parce que la frontière est très fluctuante parmi les femmes définies comme indigentes entre celles qui ont des ressources, du travail et celles qui n'en ont pas ou pas assez.

À Paris, les femmes sont plus nombreuses que les hommes : à cause de la présence des hommes aux armées mais surtout du fait que de nombreuses filles de la campagne soient venues à Paris pour y être domestique.

Celles qui bénéficient de secours publics vivent dans presque tous les quartiers.

Le travail est leur lot quotidien jusqu'à un âge très avancé, mais ne leur assure pourtant pas des revenus permettant de nourrir correctement leur famille ni non plus de se loger et se vêtir selon leurs besoins. Leur situation se caractérise surtout par une grande précarité.

Certaines occupent des emplois durables, mais nombre d'entre elles sont embauchées à la semaine, voire à la journée, ou effectuent des travaux « à la tâche ».

Elles exercent surtout des métiers liés au commerce ou à l'alimentation et à tout ce qui touche au vêtement- couturière, blanchisseuses, ravaudeuses- sont présentes dans les secteurs les moins qualifiés avec des salaires inférieurs à ceux des hommes. Dans les manufactures des Faubourg saint Marcel ou Saint Antoine, les femmes touchent 15 sols par jour alors que les hommes en touchent 30¹². Or, le pain coûtait à Paris 3 sols la livre et il fallait 20 livres par mois, en moyenne, pour se loger.

Si ce travail est précaire et très mal rémunéré, il vaut toujours mieux pour elles que de ne pas en avoir car ce défaut de revenus les met encore plus à la merci des ressources de leurs maris :

- quand elles n'en ont plus et se retrouvent veuves
- lorsque ceux-ci se trouvent aux frontières pour défendre la République
- quand elles sont victimes d'abandons

La grande majorité des femmes ayant besoin de secours sont des femmes âgées et elles constituent la grande part de la totalité des personnes secourues – femmes et hommes confondus : dans la section Révolutionnaire elles représentent

¹¹ Michel Biard, Michel Vovelle *La révolution française une histoire toujours vivante*, Paris, Taillandier 2009

¹² Dominique Godineau, *Citoyennes tricoteuses : les femmes du peuple à Paris pendant la Révolution française*, Aix en Provence, Alinea 1988

65% de la totalité des personnes secourues :

Âgées ou non, leur problème numéro un est de trouver du travail ne serait-ce que pour se nourrir. Et elles sont très nombreuses à vouloir à être admises dans les ateliers de filature publics créés en 1790 pour fournir du travail aux personnes indigentes : l'atelier des jacobins sur la rive gauche et l'atelier des récollets sur la rive droite au Nord de Paris.

Certaines sont admises au titre de leur pauvreté ou de leur maladie dans des hospices, telles que celui des 15/20 ou de la Salpêtrière, où on les classe par catégories comme femmes « enceintes » mais aussi : « folles, idiotes, ou crétines »¹³

Alors pourquoi parler de double peine ?

Parce que les femmes subissant une situation de pauvreté devaient faire face à une aggravation de celle-ci du fait de leur genre et inversement.

Dans un article paru en 2015 dans la revue de l'IHRF¹⁴, Pierre Serna rappelle que la pauvreté frappe « plus de 15% de la population totale du pays et laisse au bord de la misère près de la moitié des parisiens ». Et dans cette moitié, les femmes en constituent la grande partie.

Le fait d'être pauvre soumettait nombre d'entre elles à des atteintes à leur dignité et intégrité morale et physique. C'est le cas lorsque leur grossesse déclenche l'abandon de leur mari ou compagnon, et les conduit à abandonner l'enfant. Sans compter que la grossesse pour une domestique est souvent signe de « licenciement » même si elle est issue d'un viol du patron comme en atteste le cas de Anne Christine Prumanski de la section du Bonnet Rouge qui porte plainte contre son patron Guillemin!¹⁵

Les conditions de logement auxquelles nombre d'entre elles sont confrontées peuvent les mettre à la merci des comportements sexistes, voir aux abus sexuels de leurs logeurs.

Les travaux de Clyde Plumauzille¹⁶ nous éclairent aussi sur la violence du système prostitutionnel auquel nombre d'entre

elles sont contraintes « le recours à la prostitution est un choix souvent contraint, qui résulte d'un accès inégal aux ressources et donne à voir la division sexuée du marché du travail » .

Être femme et pauvre aux premières heures de la République à Paris, cela signifie donc des difficultés économiques supplémentaires et des salaires inférieurs à ceux des hommes, un travail dévalorisé, mais aussi la charge quasi exclusive des enfants : beaucoup effectuaient leur travail à domicile ou emmenaient leurs enfants sur leur lieu de travail !

Il faut aussi noter que les préjugés transportés par les religieux au fil des siècles n'ont pas disparus. L'exemple de Marguerite Anne Lidelle est significatif¹⁷. Cette femme a été renvoyée de l'Hospice des 15/20 où elle avait été admise en tant que femme pauvre aveugle, parce qu'elle n'a pas cédé à l'interdiction qui lui avait été faite par le « Chapitre » -direction ecclésiastique normalement dissoute- de se marier et d'avoir un enfant de ce mari, le soldat Philibert Bure Verrier. Un « Chapitre qui va jusqu'à résister au décret de la Convention du 20 février 1793 l'obligeant pourtant à la réintégrer.

Révolution ou pas, la domination masculine continue donc son chemin.

Un des exemples de cette persistance se trouve à mes yeux offert dans les propos du député Amar pour justifier son décret de fermeture des clubs féminins en octobre 1793 : « Les fonctions privées auxquelles sont destinées les femmes par la nature même tiennent à l'ordre général de la société, cet ordre social résulte de la différence qu'il y a entre l'homme et la femme ». Et il conclut qu'elles ne peuvent prendre part à égalité à « des discussions dont la chaleur est incompatible avec la douceur et la modération qui sont le charme de leur sexe »¹⁸.

Pourtant elles feront bien la démonstration de leur capacité non seulement à se mobiliser pour défendre leurs conditions de vie- contre la faim et la misère- mais aussi pour intervenir sur les grands enjeux politiques du moment et pousser en avant cette révolution....

¹³ Archives de l'AP-HP AAPHP-6Q3

¹⁴ Pierre Serna : « Politiques de Rousseau et politiques de Robespierre : faux semblants et vrais miroirs déformés : La question du Pauvre au cœur de la cité républicaine »-Revue La Révolution française N°9 : *Citoyenneté, république, démocratie dans la France de la Révolution* 2015

¹⁵ Archives de l'AP-HP APPP-AA 248

¹⁶ Clyde Plumauzille, *Prostitution et Révolution. Les femmes publiques dans la cité républicaine (1789-1804)*, Ceyzérieu, Champ Vallon, collection La chose publique (2016)

¹⁷ Archives Nationales AN-F/15/240 et AN-F/15/241

¹⁸ Discours du député Jean Pierre André AMAR Séance du 9 de Brumaire [30 octobre 1793] de la Convention nationale. *Le Moniteur universel*, tome 18, n°40

En quoi les femmes pauvres sont-elles « porteuses de Révolution » ?

Porteuses de révolution par leur rôle d'actrices au sein du processus révolutionnaire et porteuses de révolution par les décisions et choix politiques que ces actions contribuent à engendrer.

Si la « régénération » de la société est à l'ordre du jour dans la République naissante, les femmes pauvres y contribuent pour une grande part et pas seulement en donnant naissance à une nouvelle catégorie de citoyens !

Actrices de la Révolution ?

Oui, car, si Paris est le théâtre de la vie plus que difficile de nombreuses femmes du peuple, il est aussi celui de leur mobilisation individuelle ou collective.

Dans la rue et sur leur lieu de travail mais aussi dans les assemblées proprement répertoriées comme politique que sont les sections voire au sein même de la Convention.

Albert Soboul, avait insisté sur le fait que la faim était le « le facteur essentiel des mouvements populaires ». Et, Jean Nicolas sur le rôle primordial des femmes parmi les « émeutiers des subsistances » en ville.

L'intervention des femmes nécessiteuses à Paris dans la Révolution le confirme, quand elles donnent vie à une forme de militantisme politique où se mêlent les revendications du quotidien avec les choix valant pour toute la société.

Ce sont elles qui sont aux portes des commerçants- épiciers, chandeliers ou boulangers- et manifestent contre la cherté des prix des denrées de première nécessité.

Ce sont la plupart du temps des actions collectives, relativement spontanées et, non seulement elles ne procèdent pas à des pillages, mais elles organisent des ventes à la place du commerçant devant chez qui elles manifestent, à un prix inférieur au coût exigé par ce dernier.

- au Port Saint Nicolas- le 27 juin 1793- elles ouvrent les caisses de savon présentes dans les bateaux à quai car, disent- elles, ce savon « était destiné pour les accapareurs » et offrent de payer le savon quinze sols¹⁹.

- le 26 juillet 1793, Faubourg Honoré, elles font de même avec le charbon pour

empêcher une spéculation en obligeant un transporteur à vendre la totalité de son chargement sur le champ²⁰.

Sur les lieux de ces rassemblements, elles ne se privent pas de débattre politique, comme elles le font en l'an II, après l'arrestation des principaux dirigeants cordeliers, en regrettant à haute voix que ce soit « l'année des patriotes d'aller à la guillotine »²¹.

Elles ne se laissent pas faire non plus dans les ateliers de filature où leurs salaires sont souvent inférieurs à la moyenne, déjà basse, de ceux des ouvrières des manufactures ou autres ateliers de la capitale, avec une partie de leur rémunération en nature avec des rations de riz ou de pain.

Elles prennent la parole individuellement ou collectivement pour obtenir :

- soit des augmentations de leur rémunération
- soit des améliorations de leurs conditions de travail.

Les 16 et 21 floréal an II, celles de l'atelier des Jacobins viennent en « députation » auprès des sociétés populaires des sections « Ami du Peuple » et « Chalier » pour dire que « la modicité de leurs gains les « met dans l'impossibilité de vivre étant chargées de plusieurs enfants » et se plaindre de ce que les ateliers soient « malsains » et « des abus et vexations de leurs chefs et sous chefs ». Dans leur pétition au Comité des Secours elles affirment : « L'oppression est au dernier degré (...) Les mères de famille ne peuvent plus vivre pour la modicité du prix de leur coton (...) nous venons déposer nos peines et vous demander justice de tous les abus qui règnent »²².

Elles participent de plain-pied à l'action sans-culotte et aux rassemblements contre les accapareurs pour exiger une loi sur le maximum et ne désarment pas une fois cette loi votée- le 29 septembre 1793! Elles se mobilisent contre les marchands, qui organisent la pénurie pour en faire augmenter les prix et contre le blocage des salaires²³.

Leur activité dans les sections est une belle démonstration de leur participation à la vie de ce qui est, durant les trois années en question, un lieu de vie

¹⁹ Archives de la préfecture de police de Paris APPP-AA 248

²⁰ APPP-AA 91

²¹ AN-F/7/3821

²² AN-F/15/3575

²³ AN-F/7/3822

politique et démocratique intense : les assemblées générales des 48 sections parisiennes et les sociétés populaires qui leur sont liées, comme celle des Amis de la Patrie où le règlement indique qu'elle reçoit « tous les citoyens et citoyennes reconnues pour bons patriotes et vrais républicains »²⁴.

Si on ne peut considérer que toutes les femmes nécessiteuses de Paris se sont retrouvées dans l'activité de telles sociétés ou même qu'elles étaient une des principales bases de la sans culotterie, il est en revanche indéniable qu'elles en aient eu le droit et qu'elles ne se soient pas privées de l'utiliser, dans ces sociétés comme dans les assemblées générales des sections.

Il faut aussi noter leur contribution politique au succès de « la Montagne » face à la Gironde. Car sans être membre de la Convention, elles n'en participent pas moins à ses débats. Avec les femmes des sociétés ou clubs comme celui des Citoyennes Républicaines Révolutionnaires, dès le 16 mai 1793²⁵, elles sont aux portes de la Convention pour que personne n'entre dans les tribunes avec les bons de séance délivrés par les députés de la Gironde pour « bourrer la salle » de leurs partisan-e-s .

Et elles participent en nombre à l'insurrection à laquelle Robespierre avait appelé le peuple les 31 mai et 2 juin pour éliminer les girondins des responsabilités politiques.

Et, grâce à un carton des Archives nationales réservé aux Procès Verbaux des commissaires par section pour les journées des 9, 10 et 11 thermidor an II²⁶, on les découvre qui interviennent de différentes façons pour exprimer un soutien à Robespierre et à la Commune de Paris.

- Le 9 thermidor, la citoyenne Dubois, ouvrière en espadrilles, intervient à l'Assemblée générale de la section Brutus pour lui demander de rallier la Commune.
- Section des Tuileries, le même 9 thermidor, la citoyenne Marie Anne Reuman, femme Clerik, dénonce un homme qui aurait dit aux jacobins que « les femmes qui assistent aux tribunes des jacobins (étaient) un tas de bougresses qui faisaient la

contrerévolution sans le vouloir et qu'elles étaient esclaves d'un homme comme elles l'avaient été de La Fayette et d'Orléans »

Alors oui, porteuses de Révolution par leurs actions, mais aussi porteuses de Révolution par les choix politiques auxquels cette action a conduit :

- La mise en place d'un système d'allocations familiales et de protection sociale avec les décrets des 19 mars et 28 juin 1793 dans laquelle par exemple figurent la reconnaissance de l'accouchement sous X ou le versement d'allocations familiales aux mères célibataires
- La création du système de logement dans l'urgence des femmes démunies (le 115 aujourd'hui) avec l'arrêté du 23 messidor an II, du comité de Salut Public pour que les femmes arrivées à Paris sans ressources soient logées et nourries dans chaque section pendant trois jours « dans une maison désignée d'après la connaissance des mœurs et de la probité du propriétaire ».
- ou encore la loi Bouquier adoptée le 29 frimaire an II (17/12/93) fondant l'école républicaine égalitaire : libre, gratuite et obligatoire pour tous les enfants de 6 à 8 ans pendant trois ans minimum.

La Révolution ne fait pas disparaître le patriarcat ni les mentalités ancestrales infériorisant les femmes dont celles issues des couches les plus populaires de la société pâtissent le plus.

Mais, la double peine qu'elles subissent, les porte à investir ces trois années de leurs exigences et de leurs interventions pour modifier leur vie et celle de la société où elles évoluent. Et si le code civil napoléonien est venu quelques années plus tard mettre en cause de premières avancées vers l'égalité, les germes auront malgré tout été semés et les femmes du peuple parisien, dont les plus pauvres d'entre elles en constituent un des moteurs principal.

²⁴ Albert Soboul *Les Sans culottes* Paris, Seuil, 1968

²⁵ AN-AF II-81

²⁶ AN-F7/4432

Christine Pauti – « Précarité et égal accès à la culture : à la recherche de l'effectivité du droit »

« La misère est une violation des Droits de l'homme », comme le rappelle l'inscription, gravée sur la dalle inaugurée le 17 octobre 1987 sur le Parvis des Droits de l'Homme, place du Trocadéro à Paris. *Les Principes directeurs Extrême pauvreté et Droit de l'homme* de 2012, inspirés par ATD Quart Monde, énoncent que la grande pauvreté n'est pas une simple question de manque de revenus mais une question de droits.

Dans son rapport présenté au nom du conseil économique et social « grande pauvreté et précarité économique et sociale » les 10 et 11 février 1987, Joseph Wresinski soulignait l'indivisibilité et l'interdépendance des droits de l'homme : parmi ces droits, le droit à la culture n'est pas un droit accessoire mais un droit essentiel pour la dignité de tout être humain, a fortiori quand il est en situation de précarité, contrairement à certaines idées reçues.

Malgré l'émergence précoce des politiques culturelles en France, dont l'origine est parfois associée à l'Ordonnance de Montpellier du 23 décembre 1537 créant le dépôt légal des documents imprimés, la consécration d'un « droit à la culture » est récente. C'est seulement au lendemain de la seconde guerre mondiale avec l'émergence des droits sociaux que l'alinéa 13 du Préambule de la Constitution du 27 octobre 1946 proclame : « La Nation garantit l'égal accès de l'enfant et de l'adulte, à l'instruction, à la formation professionnelle et à la culture ». En dépit du caractère artificiel de ce compartimentage, le droit à la culture est habituellement rangé dans la catégorie des « droits-créances », lesquels impliquent une action positive de l'État destinée à les rendre effectifs. Souvent considérés comme des normes programmatoires, « il incombe », selon la formule traditionnelle du Conseil constitutionnel, « au législateur comme à l'autorité réglementaire de déterminer les modalités de mise en œuvre » de ces droits.

Les politiques culturelles modernes et le droit propre au secteur culturel trouvent essentiellement leur origine dans des fondements idéologiques liés à la

démocratisation de l'accès à la culture. L'État culturel est l'une des figures de l'État providence, la culture étant reconnue comme un instrument de cohésion nationale. En 1959, le premier objectif fixé au premier ministre de la culture autonome en France est, selon la formule même de Malraux inscrite dans le décret portant organisation du ministère chargé des Affaires culturelles, de « rendre accessibles les œuvres capitales de l'humanité, et d'abord de la France, au plus grand nombre possible de Français ; d'assurer la plus vaste audience à notre patrimoine culturel, et de favoriser la création des œuvres de l'art et de l'esprit qui l'enrichissent ». Rappelé depuis lors comme un leit-motiv dans les décrets portant attributions des différents ministres de la culture, indépendamment de leur couleur politique, cet objectif se retrouve aussi de manière sectorielle et irrigue les différents domaines du droit de la culture en France. On peut lire par exemple dans le code du patrimoine que les musées doivent « rendre leurs collections accessibles au public le plus large » (art. L 441-2 code du Patrimoine) et que « Les droits d'entrée des musées de France sont fixés de manière à favoriser l'accès de ces musées au public le plus large » (art. L 442-6 code du Patrimoine).

Paradoxalement, en dépit de cette dimension sociale constamment rappelée des politiques et du droit culturels, l'égal accès à la culture souffre de nombreuses limites, engendrant de véritables obstacles à la mise en œuvre de ce droit. Mais au-delà de ces limites réelles - tant juridiques que sociologiques -, des avancées juridiques récentes ouvrent la voie à une plus grande effectivité du droit d'égal accès à la culture pour les personnes en situation de précarité.

Les limites juridiques et « invisibles » au droit d'égal accès à la culture

L'égal accès à la culture est souvent considéré comme ineffectif ou, tout du moins, d'une faible portée normative.

Une effectivité nécessairement partielle du droit d'égal accès à la culture devant le juge

Le droit à la culture, comme toutes les normes auxquelles renvoie le Préambule de notre Constitution, a certes valeur constitutionnelle depuis la décision du Conseil constitutionnel du 16 juillet 1971, Liberté d'association. Néanmoins, ce droit souffre de nombreuses incertitudes. Et si le Conseil constitutionnel a eu l'occasion d'affirmer qu'il existait une « exigence constitutionnelle d'égal accès à l'instruction » dans une décision du 11 juillet 2001, et à la formation professionnelle dans une décision du 16 mars 2006, il ne s'est en revanche pas prononcé sur le dernier élément du triptyque de la première phrase de l'alinéa 13 : la culture. En l'absence de dispositions mettant en œuvre cette disposition constitutionnelle, l'effectivité de ce droit devient très incertaine.

Outre l'appartenance à cette catégorie plus fragile des droits-créances, différentes limites conditionnent en amont la saisine ou l'intervention du juge pour faire appliquer ce droit.

Tout d'abord, les limites de l'intervention du juge tiennent au caractère éminemment subjectif de l'objet même de ce droit et de la difficulté de le définir, ce qui empêche de fixer une obligation de résultat aux débiteurs de ce droit. L'alinéa 13 du Préambule ne donne aucune indication sur le contenu de la culture auquel la Nation est censée favoriser l'accès. Si le contraire eut été étonnant voire choquant dans un État démocratique, il n'en place pas moins le juge dans une situation embarrassante, dans la mesure où il n'entre pas davantage dans son rôle d'imposer un type de culture.

Ensuite, face à la proclamation très imprécise de la première phrase de l'alinéa 13 du Préambule de 1946, qui désigne la « Nation » comme débiteur du droit, l'action du juge est conditionnée par la politique des pouvoirs publics qui disposent d'une large marge de manœuvre dans la mise en application de ce droit. En effet, l'intervention culturelle obligatoire, qu'elle soit nationale ou décentralisée, est très restreinte.

Au final, on peut se demander si l'égal accès à la culture ne constitue pas davantage un objectif à valeur constitutionnelle qu'un véritable droit.

En amont enfin, les personnes les plus susceptibles d'être privées du droit d'égal accès à la culture ne sont pas celles qui saisiront le plus naturellement le juge. De façon plus générale, le « non-recours » des personnes en situation de précarité se traduit par la difficulté à solliciter l'application de leurs droits et la difficulté à mobiliser les voies de recours face aux dénis de droit.

En dehors de ces limites juridiques, l'effectivité du droit dépend également de facteurs moins visibles.

Les « obstacles invisibles » : les limites liées au sentiment d'inadaptation

L'instauration des maisons de la culture si chères à Malraux et dont il disait dans un discours prononcé devant l'Assemblée nationale en novembre 1959 qu'elles devaient permettre à ce que « n'importe quel enfant de seize ans, si pauvre soit-il, puisse avoir un véritable contact avec son patrimoine national et avec la gloire de l'esprit de l'humanité » n'a pas atteint l'objectif résumé par Emile Biasini de « Transformer en un bien commun un privilège ».

En 1964, le sociologue Pierre Bourdieu, lors d'un colloque à Bourges présentant les premiers résultats d'une enquête sur les publics des musées commanditée par le ministère des Affaires culturelles évoquait la difficulté « à surmonter les résistances et les réticences le plus souvent inspirées par le sentiment de l'inaptitude et, le mot n'est pas trop fort, de l'indignité qu'éprouvent si vivement ceux qui n'ont jamais pénétré dans ces hauts lieux de la culture de crainte de s'y sentir déplacés »²⁷. Deux ans plus tard, dans *L'Amour de l'Art. Les musées et leur public*, il montrait la persistance de l'influence du milieu familial et social sur l'héritage culturel et la fréquentation des musées²⁸. Les premières enquêtes réalisées par le Ministère des Affaires culturelles sur les pratiques culturelles des français à partir du milieu des années 1970 permettaient également de déceler ce partiel échec des politiques de démocratisation culturelle. Beaucoup plus récemment, l'Observatoire des politiques culturelles a malheureusement dressé un constat sensiblement similaire.

²⁷ Les musées et leurs publics. in *L'expansion de la recherche scientifique*. décembre 1964. ISSN 0423-9091 n°21. p.26-28

²⁸ *L'amour de l'art, les musées et leur public*. Pierre Bourdieu; Alain Darbel, Paris, Éditions de Minuit, 1966.

Comme le constate ATD Quart Monde, « il arrive souvent que les personnes en situation de grande pauvreté ne soient pas à même de participer à la vie culturelle de la société dans laquelle elles vivent faute de ressources ou de temps, ou par peur de la stigmatisation en raison de leur apparence ou de leur langage, ce qui mine leur sentiment d'appartenance et renforce leur isolement »²⁹.

Ainsi, l'effectivité du droit d'égal accès à la culture dépasse le cadre normatif, voire même celui des politiques culturelles, puisqu'il touche au cœur même de l'organisation sociale et de ses déséquilibres et inégalités. La pratique culturelle est encore aujourd'hui étroitement imprégnée du sentiment d'adaptation ou d'exclusion lié à l'appartenance sociale et ce, quelle que soit l'offre culturelle existante. Parvenir à une réelle effectivité du droit à la culture, exercé par tous sans crainte, demeure donc aussi l'œuvre de chacun en accueillant l'autre dans sa différence sans discrimination ni préjugé.

Ce constat ne doit néanmoins pas masquer des avancées indéniables en faveur d'une plus grande égalité des chances dans l'accès à la culture pour les personnes en situation de précarité .

Les avancées juridiques récentes en faveur d'un réel égal accès à la culture pour les personnes en situation de précarité

L'interdiction de la discrimination fondée sur la précarité sociale au service de l'effectivité de l'égal accès à la culture

Il y a cinq ans, un malheureux fait divers renvoyant à une époque où la culture - ou une certaine forme de culture - était considérée comme un privilège social, avait entraîné une avancée importante, qui pourrait avoir des répercussions sur une meilleure effectivité du droit d'égal accès à la culture.

En l'espèce, une famille en grande précarité accompagnée par un bénévole de l'association ATD Quart Monde s'était vu exclure du Musée d'Orsay au prétexte que son odeur incommodait des visiteurs.

Saisi par l'association de cette affaire, le Défenseur des droits avait rendu publique en octobre 2013 une médiation par laquelle le musée d'Orsay et ATD Quart Monde se sont accordés sur le fait que la famille et l'accompagnateur avaient été victimes d'une « situation d'exclusion regrettable », mais qu'aucune faute juridique ne pouvait cependant être reprochée au musée en l'état actuel de la loi. Dans sa décision du 16 octobre 2013, le Défenseur des droits rappelait que « La culture doit être accessible à tous les publics et cet accès revêt une valeur particulière pour les plus défavorisés. (...) la lutte contre la pauvreté et l'exclusion se révélera efficace dès lors qu'elle sera menée dans une démarche partagée d'inclusion et d'acceptation de la différence ».

A la suite de cette affaire, la Commission nationale consultative des droits de l'homme qui s'était auto-saisie avait, dans un avis d'Assemblée plénière du 26 septembre 2013, recommandé de reconnaître la « précarité sociale » au titre des critères de discrimination car cela devait avoir pour effet de « renforcer l'effectivité des droits économiques, sociaux et culturels, civils et politiques garants du respect de l'égalité de dignité de tous les êtres humains. ».

Déjà, avait été ajouté le critère de lieu de résidence parmi les motifs prohibés de discrimination dans le but de lutter contre les discriminations dont sont victimes les habitants « des quartiers ».

La loi du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXI^e siècle a finalement ajouté un nouveau critère de discrimination - vingt et unième - dans le code pénal. Désormais, en vertu de l'article 225-1 de ce code: « *Constitue une discrimination toute distinction opérée entre les personnes physiques [ou morales selon le second alinéa] sur le fondement (...) de la particulière vulnérabilité résultant de leur situation économique, apparente ou connue de son auteur* ».

A la suite de l'ajout de ce nouveau critère, on peut notamment imaginer des condamnations pour refus de fourniture de biens ou services à l'encontre de bénéficiaires de la CMU ou d'un des minima sociaux (AAH, RSA, etc.), de l'exclusion d'une cantine scolaire d'enfants dont les parents sont demandeurs d'emploi.... Pour l'heure, il ne semble pas

²⁹ *Faire des droits de l'homme une réalité pour les personnes qui vivent dans l'extrême pauvreté : manuel pour la mise en œuvre des Principes directeurs des Nations Unies sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme* Mouvement international ATD Quart Monde et Franciscans International, 2015, page 47

exister de décisions concernant la culture. Par ailleurs, à la lutte contre les discriminations touchant l'accès la culture, les modalités d'accès à la culture constituent un vecteur important de l'effectivité du droit.

Les modalités d'accès à la culture : vecteur de l'effectivité du droit d'égal accès à la culture

L'administration - en particulier les collectivités locales- n'a pas l'obligation de créer ni celle de maintenir des services publics administratifs à caractère culturel. Mais, une fois créés, les conditions d'accès et de tarification de ces services doivent être définies dans le respect du principe d'égalité des usagers du service public. Dans la lignée de la jurisprudence du Conseil d'État Denoyez et Chorques du 10 mai 1974, le juge administratif rappelle que « la fixation de tarifs différents applicables à diverses catégories d'usagers implique, à moins qu'elle ne soit la conséquence d'une loi, qu'il existe entre les usagers des différences de situations appréciables ou que cette mesure soit justifiée par une nécessité d'intérêt général en rapport avec les conditions d'exploitation du service ».

Les débats se sont concentrés sur le fait de savoir s'il existait une nécessité d'intérêt général en rapport avec l'objet du service public qui pouvait justifier des modulations tarifaires pour l'accès aux services publics locaux culturels. Avec sa jurisprudence Ville de Tarbes du 26 avril 1985, le Conseil d'État a tout d'abord refusé d'admettre, sur le fondement de ce motif, une différenciation tarifaire fondée sur les ressources des familles dans les services publics locaux culturels - il s'agissait en l'espèce d'une école de musique municipale-, alors même qu'il allait rapidement admettre, à partir de 1989, une telle modulation pour des services publics à vocation socio-éducative - crèches, cantines scolaires ou centres de loisirs. Cette différence, quelles que soient ses justifications juridiques, pouvait non seulement apparaître artificielle et anachronique mais également donner l'impression regrettable du caractère moins indispensable de l'accès à la culture qu'à d'autres services publics facultatifs. Le Conseil d'État a finalement abandonné cette

jurisprudence: par deux arrêts du 29 décembre 1997, Commune de Gennevilliers et Commune de Nanterre, il a en effet accepté, « dès lors notamment que les droits les plus élevés restent inférieurs au coût par élève du fonctionnement de l'école », la fixation de droits d'inscription différents selon les ressources des familles, « eu égard à l'intérêt général qui s'attache à ce que le conservatoire de musique puisse être fréquenté par les élèves qui le souhaitent, sans distinction selon leurs possibilités financières ».

Cette interprétation s'inscrit dans la continuité des réflexions développées dans le rapport public du Conseil d'État de 1996: « Le principe d'égalité est en effet menacé si la société dont il fonde l'ordre juridique voit s'étendre de nouvelles et graves inégalités. Or celles-ci ne touchent pas seulement aux revenus mais aux liens fondamentaux qui relient chaque individu à la société, tels que le travail, le logement, l'éducation ou la culture. Lorsque ces liens sont fragilisés voire rompus, l'égalité des droits risque d'apparaître comme une pétition purement formelle. Dès lors, le principe d'égalité joue davantage sa crédibilité sur le terrain de l'égalité des chances. Compromise par une précarisation d'une partie de la population et notamment la jeunesse, cette égalité ne peut être confortée que par une conception plus active de la solidarité³⁰ ». Cette nouvelle appréhension du principe d'égalité n'est-elle pas en définitive la seule à même de répondre à la problématique de l'effectivité du droit à la culture? Ce revirement jurisprudentiel a été relayé par la loi d'orientation relative à la lutte contre les exclusions du 29 juillet 1998 qui a étendu cette possibilité à tous les services publics administratifs facultatifs.

Mais cette ouverture comporte néanmoins des limites que rappelle le Conseil d'État dans une décision du 18 janvier 2013 : « que les tarifs d'un musée ou d'un monument national, y compris lorsqu'ils comprennent un droit d'accès gratuit pour une partie des usagers, même motivé par la poursuite d'un objectif social, ne constituent pas la traduction d'un droit qui pourrait être regardé comme une créance

³⁰ *Faire des droits de l'homme une réalité pour les personnes qui vivent dans l'extrême pauvreté : manuel pour la mise en oeuvre des Principes directeurs des Nations Unies sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme* Mouvement international ATD Quart Monde et Franciscans International, 2015, page 49

des usagers sur l'État dont la privation porterait atteinte au droit de propriété tel qu'il est garanti par l'article premier du premier protocole additionnel à la convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales (...) ». En effet, si le juge peut apprécier la légalité de discriminations tarifaires opérées par les personnes publiques dans l'accès aux services publics culturels, la décision d'opérer ces modulations relève de leur libre choix, de même que la création du service public lui-même. Dès lors que le tarif pratiqué n'excède pas le coût réel du service rendu, le principe d'égalité des usagers du service public ne s'oppose pas à l'application d'un tarif uniforme pour tous les usagers.

Il n'en demeure pas moins que le service public reste le lieu privilégié d'une concrétisation de l'effectivité du droit « d'égal accès à la culture ».

Au-delà de l'aspect tarifaire, on peut citer des opérations récentes telles que "Osez le musée" dont le but est de distinguer les musées engagés dans une politique volontariste en direction des personnes en situation d'exclusion ou de vulnérabilité sociale et économique. S'est notamment distingué dans cette opération le musée Le Louvre-Lens dont ATD Quart Monde été partenaire dès l'origine. C'est aussi le cas du Musée du Quai Branly ou encore de Paris-Musées.

Au-delà de l'accès de tous à l'offre culturelle, la démocratisation de la culture passe aussi par la reconnaissance du patrimoine culturel des personnes en situation de précarité.

La reconnaissance du patrimoine culturel des personnes en situation de précarité

Dans la version finale du projet de principes directeurs sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme, présentée par la Rapporteuse spéciale sur les droits de l'homme et l'extrême pauvreté, Magdalena Sepúlveda Carmona, il est notamment indiqué que : « 90. Les Etats devraient :

a) Reconnaître et apprécier à sa juste valeur la diversité du patrimoine culturel présent sur leur territoire et relevant de leur juridiction, y compris le patrimoine culturel des personnes vivant dans la

pauvreté;

Respecter et protéger le patrimoine culturel des groupes vivant dans la pauvreté »

La reconnaissance officielle par le ministère de la Culture de la chapelle Notre-Dame-des-Sans-Logis-et-de-Tout-le-Monde du camp de Noisy-le-Grand où est né ATD Quart Monde en 1957 s'inscrit parfaitement dans l'objectif précité. Représentée sous la forme d'un « igloo » ou « demi-tonneau » dans un souci de ressemblance avec les habitations du camp, son architecture se distingue néanmoins quelque peu du fait de son caractère ogival, en lien avec l'architecture gothique. Construite à partir d'éléments hétérogènes récupérés dans le camp - tôles, pierres, moellons, galets, bois de charpente - elle bénéficia également de vitraux non figuratifs du peintre et maître verrier Jean Bazaine. Cette chapelle, qui sera déplacée pierre par pierre en 1970 au moment du démantèlement du camp, témoigne non seulement de l'histoire du camp et de la construction du mouvement dans la dignité des personnes mais également du fait que chacun a le droit à la beauté et à la culture quelle que soit ses conditions d'existence.

Labellisée « Patrimoine du XXe siècle » en 2011 dans le cadre d'une campagne de valorisation de l'architecture contemporaine, la chapelle a été classée Monuments Historiques le 29 avril 2016, ce qui la protège de la destruction ou de modifications sans autorisation, lui offre le concours d'artisans de très bonne facture, d'architectes en chef spécialisés dans les monuments historiques, et de financements particuliers. Elle a par ailleurs été retenue comme projet de la Fondation du patrimoine et parmi les 250 premiers projets - qui bénéficieront du Loto du patrimoine ainsi que des jeux de grattage - soutenus par la Mission Bern résultant de la mission d'identification du patrimoine immobilier en péril et de recherche de solutions innovantes pour assurer le financement des travaux indispensables. Dans l'œuvre de restauration l'idée est de conserver le concept de « frugalité », de minimalisme à l'origine de la chapelle qui constitue une véritable « leçon contemporaine d'architecture » selon l'architecte en chef des monuments historiques.

Les débats et réflexions que le père Joseph Wresinski menaient dans cette chapelle auraient été les prémisses de l'Université populaire Quart Monde, c'est ce qui nous réunit aussi aujourd'hui, le croisement des savoirs.

Nathalie Sigot - L'économie politique britannique du 19^e siècle et la question de la pauvreté : Jeremy Bentham et les maisons d'industrie

Au 19^{ème} siècle, la question de la pauvreté a suscité d'intenses débats dont les arguments ont la caractéristique d'être très proches de ceux utilisés d'aujourd'hui ; seuls les termes ont changé, mais le message est le même : il faut séparer les « bons pauvres », qui ne sont pas responsables de leur situation, des « mauvais pauvres » dont le comportement opportuniste est dénoncé. Sur cette question donc - et sans doute sur de nombreuses autres -, parler du passé revient à parler du présent. Certes, la pauvreté n'est pas apparue au 19^{ème}, mais la forme qu'elle y prend est intéressante en étant liée au développement de l'industrialisation : c'est la misère ouvrière qui est alors mise à jour, et qui suscite de multiples questionnements parmi les économistes, notamment sur le rôle de l'Etat et des institutions - privées comme publiques - pour y faire face.

De ce point de vue, l'Angleterre constitue un terrain d'étude particulièrement intéressant, car les discussions qui y ont lieu sont vives et animées, et concentrées autour des lois sur les pauvres. Et dans ces discussions, un auteur retient l'attention, Jeremy Bentham (1748-1832), pour au moins trois raisons³¹.

i) D'abord, parce qu'il s'efforce de clarifier les débats autour de la pauvreté, du paupérisme et du lien avec le travail. Bentham a écrit de nombreux essais sur la

pauvreté, plus particulièrement en 1797 et 1798. Il constitue une sorte d'exception : en effet, alors que les principaux économistes qui lui sont contemporains - à l'instar de Townsend (en 1786), Malthus (en 1798) ou Ricardo (en 1817) - rejettent toute aide aux pauvres, en l'accusant de réduire l'incitation au travail, de promouvoir la paresse, et d'encourager une augmentation du nombre de pauvres, Bentham défend au contraire un système d'assistance aux pauvres. Deux arguments sont mis en avant pour le justifier, l'humanité d'une part, et la sécurité d'autre part :

« Dans une communauté politique civilisée, il n'est ni compatible avec l'humanité commune ni avec la sécurité publique de laisser quiconque, faute de ce qu'il faut de la vie, périr purement et simplement » (1796, p. 10).

Entre ces deux arguments, une hiérarchie existe dans le système de Bentham, la sécurité étant primordiale : l'aide aux « indigents » et aux « pauvres » est indispensable si l'on veut éviter qu'ils ne se révoltent et remettent en question les droits de propriété.

ii) La nécessité d'une aide aux pauvres étant reconnue, l'objectif de Bentham est ensuite de préciser la manière dont le système doit fonctionner. C'est l'objet de ses propositions de réforme des lois sur les pauvres : le coût et le fonctionnement des anciennes lois ont suscité de nombreuses critiques, dont il a parfaitement conscience et qu'il trouve justifiées³². Les réformer est donc indispensable, au-delà même de la stricte logique financière. Or, c'est cette réforme qui va précisément voir le jour en 1834, soit deux ans après son décès. L'influence de Bentham sur cette réforme a été discutée, et passe par le rôle qu'y a joué

³¹ En conséquence, il existe une littérature abondante sur les propositions développées par Bentham relatives à la gestion de la pauvreté. En langue anglaise, on pourra consulter M. Quinn (1997), "The Fallacy of Non-Interference: The Poor Panopticon and Equality of Opportunity", *Journal of Bentham Studies*, 1 (<http://www.ucl.ac.uk/Bentham-project/journal/news1997.htm>) ; W. Roberts (1979), « Bentham's Poor Law Proposals » *Bentham Newsletter* 3.

En langue française, voir notamment A. Brunon-Ernst, *Le panoptique des pauvres - Jeremy Bentham et la réforme de l'assistance en Angleterre*, Paris : Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2007 ; N. Sigot (1999), "Bentham et les utilitaristes.", in P. Denizot et C. Révauger (eds), *Pauvreté et assistance en Grande-Bretagne. 1688-1834*, Aix : Publications de l'Université de Provence, pp. 253-73.

L'intérêt suscité par les écrits benthamiens consacrés à la pauvreté s'est également traduit par leur édition récente par M. Quinn en deux volumes (2001 et 2010).

³² Les critiques portées contre les anciennes lois sur les pauvres concernent généralement leur coût, leur effet désincitatif au travail et leur caractère dépressif sur les salaires.

l'un de ses anciens secrétaires, sir Edwin Chadwick, devenu membre de la Commission royale d'enquête sur le droit des pauvres chargée d'en définir les principes (voir Finer, 1952 ; Ekelund and Price, 2012)³³. Or, au cours de son travail au sein de la commission, Chadwick a étudié les papiers de Bentham sur les lois sur les pauvres ; il semble s'en être inspiré. Le résultat est l'adoption d'un ensemble de mesures d'assistance, souvent dénoncées par celles et ceux qui ont dû y avoir recours³⁴, mais parfois vu comme ayant constitué une étape vers la mise en place du *welfare state*³⁵.

iii) Enfin, la perspective adoptée par Bentham est particulièrement actuelle. La question qu'il soulève est en effet la suivante : comment mettre en place un système d'assistance sociale qui incite les individus à travailler ?

Cette question le conduit à développer deux types de préoccupation :

- L'une concerne les lois sur les pauvres et le paupérisme : il s'agit de rationaliser le système des lois pauvres, de le transformer en une activité rentable.
- L'autre préoccupation concerne les travailleurs : comment les aider à stabiliser leur situation économique ? En conséquence, il imagine un système d'assurance sociale, pour les veuves, les personnes âgées, etc. Ce système, précise-t-il, doit être géré par l'État.

On peut donc trouver dans ses écrits des idées sur l'assistance sociale et d'autres sur l'assurance sociale. Or, ces deux préoccupations ne sont pas indépendantes

l'une de l'autre. Tout part de la définition que donne Bentham de la pauvreté et de l'indigence, de sa distinction entre pauvreté et paupérisme.

Définir la pauvreté, le paupérisme et l'indigence

La pauvreté, pour Bentham, est « l'état de tous ceux qui, pour gagner leur vie, sont obligés de recourir au travail » (1796, p. 3). C'est, ajoute-t-il, le « lot naturel [...] de l'homme » (*ibid.*).

Le terme « pauvre » apparaît donc comme un synonyme d'ouvrier : c'est d'ailleurs ce qui explique que l'un des contemporains de Bentham, Arthur Young, estimait que les pauvres constituaient 90 % de la population. En définissant ainsi la pauvreté, Bentham la relie au travail. Il s'agit là d'une conception courante au XIXe siècle, où l'on pense généralement que la pauvreté est nécessaire car elle incite les hommes à travailler. Mais au-delà de cette perspective libérale, la sémantique utilisée appelle deux remarques.

D'une part, l'utilisation (au moins implicite) comme synonymes des termes « ouvriers » et « pauvres » présente l'avantage de montrer que la pauvreté est la condition naturelle de l'ouvrier.

D'autre part, elle permet de souligner combien la situation du travailleur est fragile. Cette fragilité se retrouve dans la distinction opérée par Bentham entre deux types de pauvres : les « pauvres indépendants » et les « pauvres dépendants » (*ibid.*, p. 6). Les premiers, qualifiés d'indépendants, vivent de leur travail, tandis que les « pauvres dépendants » survivent grâce à l'aide publique. Or la frontière entre les deux est fragile : à tout moment, un « pauvre indépendant » peut tomber dans la catégorie des « pauvres dépendants ». Ces derniers ont donc une situation qui n'est pas liée au travail - contrairement aux « pauvres indépendants » : une distinction plus fine peut alors être opérée, entre la « pauvreté » (liée au travail) et le paupérisme (qui renvoie aux pauvres dépendants, ou à ceux que Bentham désigne également par le terme « indigents »). L'indigence est ainsi définie par Bentham de la manière suivante :

« c'est l'état de celui qui, dépourvu de propriété (ou du moins dépourvu de l'espèce de propriété nécessaire à la

³³ Finer considère que, concernant les nouvelles lois sur les pauvres, l'influence de Bentham sur Chadwick a été réduite à « quelque gadgets mineurs et inconséquents » (1952, p. 44 note), tandis que Ekelund and Price - sans se prononcer sur le cas précis des lois sur les pauvres - affirment que « Chadwick a ajouté un élément empirique unique à l'utilitarisme [...]. Chadwick était intéressé par 'l'utilitarisme appliqué' - par la définition de politiques sociales qui permettent la convergence entre intérêts privés et public. » (2012, pp. 21-22).

³⁴ Le récit autobiographique que fait Charlie Chaplin de son expérience au sein des workhouses lorsqu'à l'âge de 6 ans, il dû se rendre à la *Lambeth Workhouse* avec sa mère et son frère, est très éclairant pour comprendre les critiques adressées au système : la séparation des familles en constitue l'une des principales (cf. Chaplin, 1964, pp. 28-32). Voir également Knott (1986), qui montre que les premiers troubles suscités par le changement de législation (des anciennes aux nouvelles lois) ont eu lieu dès avril 1835.

³⁵ Le lien entre les lois sur les pauvres et le *welfare state* moderne fait l'objet de débats entre historiens : certains considèrent que les lois sur les pauvres ont préfiguré le *welfare state*, tandis que d'autres voient le développement du *welfare state* comme une réaction aux critiques suscitées par les lois sur les pauvres (voir Englander, 1998, pp. 87-88).

satisfaction immédiate du besoin particulier par lequel il se trouve pressé), est en même temps incapable de travailler ou incapable, même pour le travail, de se procurer la subsistance dont il a ainsi besoin. » (*ibid.*, p. 3).

Ces différentes distinctions sémantiques seront conservées par la suite, la loi de 1834 renvoyant au problème du « paupérisme ».

Cette distinction entre pauvreté et indigence est importante pour Bentham, d'un point de vue politique : la principale préoccupation de ses écrits sur les pauvres est de trouver un système permettant de fournir une assistance aux indigents, mais non aux pauvres si ce n'est de manière temporaire s'ils se trouvent momentanément privés de moyens de subsistance. Il précise ainsi que « L'objet approprié du système de lois, connu dans notre pays sous le nom de Poor Laws, est de prévoir le soulagement non de la pauvreté, mais de l'indigence » (*ibid.*).

Soulager l'indigence et non la pauvreté

Si l'objectif des lois sur les pauvres est clair, fournir une aide aux indigents n'est pas simple, pour deux raisons au moins. La première renvoie à la problématique du « bon pauvre » : le système d'assistance doit être organisé de sorte à en exclure tout individu qui dispose de la force de travail nécessaire à sa subsistance mais qui préférerait bénéficier d'une aide sociale plutôt que de fournir l'effort que représente le travail. La seconde raison est purement financière : tout système d'aide est coûteux et Bentham est conscient que toute réforme ne peut aboutir qu'à la condition que son coût soit maîtrisé.

La solution à ces deux difficultés réside dans une institution pour Bentham : ce qu'il appelle les « maisons d'industrie ». Il faut que tous ceux qui demandent de l'aide soient réunis dans un même endroit. En dehors de cet endroit, en dehors de ces maisons d'industrie, aucune aide ne devrait être accordée.

Cela signifie que Bentham veut rompre avec la pratique antérieure : les anciennes lois relatives aux pauvres (avant la réforme de 1834) permettaient l'assistance à domicile. Au contraire,

Bentham insiste pour que tous les secours extérieurs soient supprimés. Selon lui, l'aide à domicile ne permet pas de contrôler le comportement individuel. Or, le principal défi de tout système d'aide sociale est qu'il peut contribuer à un comportement opportuniste de la part de ceux qui demandent de l'aide. Par conséquent, pour Bentham, ceux-ci doivent être regroupés dans les maisons de l'industrie.

Dans ces institutions, leur situation doit être plus difficile qu'à l'extérieur : ils travaillent plus dur ; ils reçoivent une nourriture de qualité inférieure, et ainsi de suite. C'est la mise en œuvre du « principe de moindre éligibilité » (*less eligibility*).

En d'autres termes, la situation des « pauvres dépendants » dans les maisons de l'industrie doit être moins bonne que celle des pauvres indépendants. En conséquence, seuls ceux qui ne peuvent pas réellement gagner leur vie accepteront d'être aidés - les autres travailleront pour vivre.

Parallèlement, la situation des « pauvres indépendants » doit être améliorée : c'est la raison pour laquelle Bentham imagine que ses « maisons de l'industrie » puissent servir à prêter de l'argent (1796, p. 78 et suivantes ; 1797, p. 9) ou à fournir une formation professionnelle aux pauvres tant indépendants que dépendants ; elles doivent servir d'hôpital et de crèche, par exemple (1797, p. 9). Elles doivent également diffuser des informations sur les offres et les demandes d'emploi, par le biais notamment de la publication d'un « bulletin d'emploi » (*ibid.*). En un mot, il s'agit de rendre le travail plus « rémunérateur » que l'assistance : il est clair que le système d'assistance ne peut se passer d'actions sur la situation des travailleurs.

Maitriser le coût de l'aide aux pauvres et éviter tout effet pervers du système d'aide

Reste le problème du coût. C'est un problème délicat : comme indiqué précédemment, les lois d'avant 1834 avaient fait l'objet de nombreuses critiques (cf. Poynter, 1969), en particulier en raison de leur coût, qui exigeait d'accroître les impôts. Entre 1790 et 1820, le taux de pauvreté avait quadruplé, de

sorte qu'en 1830, la taxe pour financer les pauvres représentait environ 20% des dépenses publiques³⁶.

Dans ce contexte, Bentham essaie de montrer que son plan d'implantation de maisons d'industrie serait sans coût. Pour cela, il précise que les habitants de ces institutions doivent produire pour leur propre consommation. Il décrit avec beaucoup de détails la manière dont la main-d'œuvre doit être organisée à l'intérieur des maisons de l'industrie : il faut que tout le monde soit employé, sans exception ; même les personnes handicapées, exclues du marché du travail, ont, nous dit-il, une capacité de travail. Pour l'exploiter, il suffit de développer la division extensive du travail :

« sur cent individus, il n'y en a pas un qui soit totalement incapable d'un travail quelconque ; il n'y a pas un mouvement de doigt ou de pied, un coup d'œil, un chuchotement qu'on ne puisse mettre à profit [...]. Une personne alitée, si elle a l'usage de la vue et la parole peut servir à inspecter ; si elle est aveugle, mais qu'elle puisse demeurer sur son séant, elle peut tricoter, filer, etc. L'incapacité réelle n'est que relative, c'est à dire qu'elle n'a trait qu'à tel ou tel genre de travail, à telle ou telle situation » (1797-8, p. 518)

Mais la production réalisée dans les maisons de l'industrie ne doit pas être vendue à l'extérieur. Sinon, la situation des pauvres indépendants serait détériorée. En revanche, cette production peut être utilisée pour stabiliser le prix des subsistances à certains endroits : si le prix d'un bien s'accroît trop fortement, cela signifie qu'il y a un manque d'offre de ce bien. Il suffit alors que les maisons d'industries produisent ce bien pour le vendre et ainsi réduire l'écart entre l'offre et la demande. Bentham généralise cette idée à la main-d'œuvre : si on s'aperçoit que, à un endroit précis, le prix du travail augmente, alors il suffit de transférer à cet endroit de la main d'œuvre des maisons d'industrie, de sorte qu'on pourra stabiliser le prix de la main-d'œuvre. Dans

les deux cas, ce n'est qu'un objectif secondaire de son projet : son souci principal était de forcer les pauvres dépendants à produire tout ce dont ils ont besoin pour vivre.

Pour conclure, les réflexions benthamiennes mettent en avant de nombreux thèmes modernes : le rapport entre le travail et la pauvreté, la frontière très ténue entre l'indigence et la pauvreté ou encore le comportement supposé opportuniste des pauvres. Elles ont subies cependant une éclipse qu'il convient de souligner : une fois les nouvelles lois sur les pauvres adoptées en 1834, les économistes ont, à partir de la seconde moitié du 19^{ème} siècle, cessé de s'intéresser à la question de la pauvreté, comme si le problème était résolu. On peut ainsi percevoir un déplacement du centre de gravité des réflexions sociales chez les successeurs de Bentham : en particulier, l'un de ses descendants intellectuels, John Stuart Mill, ne consacre aucun écrit spécifiquement à la pauvreté. En revanche, il s'intéresse à « l'avenir probable du travail », auquel il consacre un chapitre entier de ses *Principes d'économie politique* (1848, pp. 758-792). Des pauvres, on passe ainsi aux ouvriers. De manière très provisoire, la question du paupérisme semble donc résolue (peut-être grâce aux lois sur les pauvres), tandis qu'est soulevée celle relative à la situation économique de la classe ouvrière : c'est en d'autres termes, la « question sociale » qui apparaît.

Bibliographie

- Bahmueller, C.F. (1981), *The National Charity Company: Jeremy Bentham's Silent Revolution*. Berkeley, Los Angeles, London: University of California Press.
- Bentham, J. (1796), *Essays on the subject of the poor laws*, in J. Bentham, *Writings on the Poor Laws*, édité par M. Quinn, Oxford: Clarendon Press, 2001, vol. 1, pp. 1-140.
- Bentham, J. (1797), *Pauper Management Improved*, in J. Bentham, *Writings on the Poor Laws*, édité par M. Quinn, Oxford: Clarendon Press, 2010, vol. 2, pp. 1-405.

³⁶ En 1776, ces charges s'élèvent à environ un million cinq cent mille livres. Leur montant passe à un million neuf cent mille livres en moyenne entre 1783 et 1785, puis à plus de quatre millions de livres en 1802-1803 (Bahmueller, 1981 : 221-222, n. 16).

- Bentham, J. (1797-8), *Outline of a Work Entitled Pauper Management Improved*, in J. Bentham, *Writings on the Poor Laws*, édité par M. Quinn, Oxford: Clarendon Press, 2010, vol. 2, pp. 487-659.
- Chaplin, C. (1964), *My Autobiography*, New York: Simon and Schuster.
- Ekelund R.D and Price, E.O (2012), *The Economics of Edwin Chadwick. Incentive Matters*, Cheltenham: Edward Elgar.
- Englander, D. (1998), *Poverty and Poor Law Reform in 19th Century Britain, 1834-1914*, London and New York: Longman.
- Finer, S.E. (1952), *The Life and Time of Edwin Chadwick*, London: Methuen & Co.
- Mill, J.S. (1848), *Principles of Political Economy - part II*, in J.S. Mill, *The Collected Works of John Stuart Mill*, vol. III, Toronto: University of Toronto Press, 1965.
- Poynter J.R. (1969), *Society and Pauperism: English Ideas on Poor Relief, 1795-1834*. Londres : Routledge & Kegan Paul.

Bruno Tardieu – Recueillir les archives des combats du Quart Monde, créer un savoir collectif et le croiser avec les autres savoirs

J'aimerais évoquer l'aventure d'ATD Quart Monde, sa nature aussi, qui est en grande partie une nature de recherche. Je le ferai au travers de ma vision qui celle de directeur actuel du Centre de mémoire et de recherche Joseph Wresinski.

Ce centre conserve soixante ans de combats, résistances, souffrances, paroles, gestes de personnes très pauvres à travers le monde. 2,5 km d'archives, 6 millions de photos, sons, vidéos ; les archivistes expliquent que les photos sont très particulières, ce ne sont pas des photos prises de loin au téléobjectif par des photographes qui ont peur de s'approcher de la misère, mais des photos prises en proximité, par des membres d'ATD Quart Monde qui vivent sur place. Ce sont les traces d'une vie partagée. Ce qui est vrai pour les photos est vrai aussi pour toutes ces archives.

Les pauvres ne livrent pas facilement leur savoir, leur ressenti, leur pensée. Si des archives particulières ont vu le jour, c'est parce que des gens (volontaires) ont fait l'acte de s'installer au milieu de ce Camp des sans logis à Noisy le Grand, et dans des centaines d'autres lieux ensuite. Je dis camp non pas bidonville. Ce fut un camp construit par la charité. Les bidonvilles sont construits par la population. Là les gens y ont été amenés et beaucoup le voient comme un camp de prisonnier. Geneviève De Gaulle-Anthonioz, quand elle a visité ce camp pour la première fois a pensé à Ravensbrück où elle a été enfermée un an. C'est un paradoxe, un camp construit par charité mais rappelle les prisons. C'est un des paradoxes centraux sur lesquels nous travaillons.

Ces archives rassemblées depuis 60 ans servent d'abord aux personnes en situation de pauvreté qui souvent ne peuvent pas garder de traces, perdent tout : quand on rase les quartiers insalubres, même s'il faut le faire, on ne s'aperçoit pas que l'on rase la mémoire des gens. Et plus grave, beaucoup de gens en situation de pauvreté perdent leurs

traces familiales. Beaucoup de gens avec qui j'ai été en contact avaient un grand doute sur qui étaient leurs parents. Les enfants défavorisés sont souvent placés en familles d'accueil, ils entendent qu'on critique leurs parents et les gens qui vivent la grande pauvreté ont finalement le doute sur leurs parents. Joseph Wresinski, le fondateur, disait qu'au bout de 30 ans d'action, le Mouvement ATD Quart Monde a peut-être gagné une chose : aujourd'hui une génération sait que leurs parents étaient des combattants. Albert Camus par le titre de son dernier livre, « Le premier homme »³⁷, explique que l'homme pauvre est comme un premier homme, il n'hérite de rien, pas même d'un récit, d'une narration : le courage et l'intelligence de ses parents ne lui sont pas transmis.

Le Centre est un centre de mémoire personnelle et politique. La semaine dernière, Charles, centrafricain, visitait le Centre au cours d'un rassemblement mondial. En découvrant les archives photos, il prend conscience que nous avons peut-être des photos du temps où il était dans la rue ; il aimerait retrouver une photo de cette époque dont il n'a plus de traces. Et il en trouve. C'est aussi un lieu de mémoire qui a une dimension politique : lors de la même journée de visite, Mariangeles, militante Quart Monde espagnole, concluait : « beaucoup de gens ne nous aiment pas et voudraient que l'on n'ait jamais existé ; maintenant que j'ai vu ce centre, je sais qu'on ne pourra plus nous effacer ».

Bien sûr, il y a dans les archives publiques et privées quelques traces de luttes des très pauvres, mais elles sont rares et difficiles à trouver, et contredites par les archives institutionnelles le plus souvent à charge contre les très pauvres. En tout cas, depuis 60 ans, nous sommes déterminés à recueillir et à protéger ces traces, du point de vue des très pauvres eux mêmes.

Nous avons aussi dans le centre

³⁷ Albert Camus, *Le premier homme*, Gallimard, Paris, 1994

8.000 œuvres d'art : l'art est fondamental pour ATD Quart Monde. Jean Bazaine a créé des très beaux vitraux pour la chapelle du camp de Noisy le Grand. C'était aussi devenu un ami de Joseph Wresinski. Quand tous voulaient chasser le Père Joseph Wresinski parce qu'il voulait organiser la vie et la résistance du camp des sans logis, alors que tout le monde voulait le faire disparaître, Jean Bazaine fut l'un de ses rares soutiens indéfectibles en dehors des familles du camp. Il y a une relation privilégiée en effet entre ATD Quart Monde et les artistes. Pour les gens très pauvres, se situer au niveau de l'art, c'est se situer en tant qu'être humain, et pas seulement à travers ses besoins. C'est affirmer que tout être aspire à la beauté et à être créateur : le père Joseph Wresinski disait dans une conférence à Beaubourg³⁸ dans les années 80 que les enfants très pauvres sont des créateurs naturellement, parce-qu'ils savent que le monde tel qu'il est ne convient pas. Dans son langage chrétien, Joseph Wresinski disait que « les enfants très pauvres savent que la Création n'est pas achevée ». La question de la création est fondamentale.

L'histoire d'ATD Quart Monde est aussi intellectuelle. Dans les années 50, quand débute ce qui deviendra ATD Quart-Monde dans ce camp, la réalité de l'extrême pauvreté était niée. Les habitants du camp étaient considérés comme des cas isolés, des situations accidentelles à part, et non pas une réalité politique et sociale. Il a fallu prouver qu'il y avait sous la classe ouvrière, un sous-prolétariat, sans existence politique. Il fallait construire une réflexion pour lutter contre des théories fausses, des idées fausses. Un bureau de recherche sociale, devenu institut de recherche, des colloques, des livres, la revue IGLOO puis la revue Quart Monde ont essayé de renverser les théories dominantes, par exemple, en montrant que la question de la misère n'est pas tant affaire de changer les pauvres, mais de changer le monde. Il s'agissait de contribuer à faire émerger d'autres récits empêchés de se formuler par les théories dominantes.

Sans récit, sans pouvoir hériter d'une fierté, sans compréhension des droits de l'homme, les gens ne peuvent

³⁸ Intervention du père Joseph Wresinski lors d'une soirée-débat sur Culture et pauvreté au Centre Georges Pompidou à Paris, le 16 mars 1987.
<https://www.joseph-wresinski.org/fr/le-partage-culturel-qui-libere/>

pas lutter contre le poids des récits qu'on leur impose : ce sont des gens qui ne veulent pas travailler, des gens malsains, des profiteurs ... C'est une double peine celle de ne pas avoir les moyens de vivre et de se voir accuser d'être à l'origine de ce manque de moyens. C'est ainsi que les plus pauvres sont le plus souvent en silence, parce qu'ils ne peuvent s'appuyer sur une culture accumulée de générations en générations. Ce silence laisse la place à toutes les théories fausses. Par exemple, on a pu penser que si les enfants pauvres échouent à l'école, c'est probablement qu'ils sont moins capables, moins intelligents que les autres. J'ai cru cela moi aussi. Mais ATD Quart Monde m'a fait rencontrer des enfants, comme Eric Viney qui vivait dans une cité de transit et jouait aux échecs dans un club d'échec créé par une militante, Mme Désandré³⁹. Eric Viney était considéré nul à l'école, mis dans une classe pour enfant déficient, et il me battait à chaque fois aux échecs alors que je faisais ma thèse de mathématiques appliquées. Cette théorie explicative de la pauvreté, comme déficience des individus est très répandue. Par exemple dans *The Bell Curve, intelligence and class structure in America*, 1994, Herrnstein et Murray ont voulu démontrer que les pauvres et les noirs étaient moins intelligents que les autres⁴⁰. Heureusement Winship, le meilleur statisticien d'Harvard a pu montrer leurs grossières erreurs de méthode⁴¹. Cette théorie est donc profondément ancrée dans l'imaginaire collectif, et ceux qui ont la chance d'aller à l'université n'y sont pas toujours étrangers. Lutter contre les idées fausses, les théories en cours, développer une pensée libre de ces théories étaient donc une nécessité absolue pour pouvoir agir et créer ce Mouvement de libération des personnes en situation de grande pauvreté.

Les camps de sans logis ont été fondés par l'Abbé Pierre en 1954 pour faire face à une grande pénurie de logements après la guerre. Assez rapidement des familles plus dynamiques sont relogées, d'autres n'ont pas

³⁹ Bruno Tardieu *Quand un peuple parle. ATD Quart Monde un combat radical contre la misère*, La Découverte, Paris, 2015, p.12

⁴⁰ Charles Murray, Richard Herrnstein, *The Bell Curve: Intelligence and Class Structure in American Life* Free Press, New York, 1994

⁴¹ Korenman, Sanders and Winship, Christopher, A Reanalysis of the Bell Curve (August 1995). National Bureau of Economic Research (NBER) Working Paper No. w5230. Available at SSRN: <https://ssrn.com/abstract=225294>

seulement un manque de logement mais aussi un manque de formation, de santé, de travail : c'est l'ensemble des droits humains qu'il n'arrivent pas à exercer. Ceux qu' Emmaus ne parvint pas à reloger furent tous réunis dans le même camp, celui de Noisy-le-Grand. Et ce Camp est devenu un cul-de-sac. Un évêque connaissait un prêtre, inspiré des prêtres ouvriers, et qui cherchait toujours les plus pauvres derrière les travailleurs agricoles. Il avait été formé par la JOC, les Jeunesses communistes. Lui-même avait vécu l'humiliation de l'assistance. A cinq ans il était obligé d'aller chercher la soupe chez des sœurs pour sa famille. Il avait la « rage au ventre »⁴². Il expliquait que sa mère n'avait « que des bienfaiteurs, pas d'amis ». L'évêque demande donc à ce prêtre, le Père Joseph Wresinski, d'essayer de faire quelque chose dans ce camp qui devenait un problème pour les pouvoirs publics, pour Emmaus et pour l'Église. Le père Joseph, en arrivant dans ce camp, prend conscience qu'il y a là la population qu'il cherchait. Il dit qu'il y retrouve des gens comme son père, comme sa mère. Il décide de s'installer et vit 10 ans dans ce camp. Comme je l'ai dit, beaucoup essayent de le chasser. Nos travaux d'histoire nous ont fait retrouver dans nos archives une pétition des individus du camp pour faire en sorte qu'il ne soit pas chassé : visiblement, sa présence aurait apaisé le camp. Parmi les raisons, les habitants notent : moins de bagarres, les enfants vont plus à l'école, il y a maintenant une chapelle qui fait que le camp ressemble à un village comme un autre...

Par son récit à lui, en permettant aux gens du camp de se reconnaître dans son récit de sa propre famille (« vous êtes comme ma mère », « vous êtes courageux », ...) les gens ont pu se rattacher les uns aux autres : pour les gens très pauvres, c'est très difficile de se reconnaître comme un groupe, une communauté : quand toute la société vient dire à certains « mais vous vous n'êtes pas comme les autres, vous allez vous en sortir », si tous les récits de la pauvreté sont le récit d'une vacuité, d'un manque de capacité, c'est très difficile d'être fier de ce récit. Il s'agit de retourner le récit et c'est là toute l'aventure d'ATD Quart Monde.

Wresinski dans une adresse à

⁴² Georges-Paul Cuny *L'homme qui déclara la guerre à la misère*. Albin Michel, Paris, 2014

l'Académie des sciences morales et politiques en 1983 explique que « L'histoire des plus pauvres n'est transmise que quand ceux-ci affleurent dans la vie des non-pauvres : au moment des pestes, des guerres, des grandes catastrophes qui touchent un pays tout entier ou encore lorsque les pauvres se montrent un danger pour les nantis par leurs violences, leurs révoltes. En dehors de ces événements, il n'est laissé de trace que dans les archives d'assistances, hospitalières, de la police ou de la justice. Cependant les sous-prolétaires veulent conserver une autre mémoire, ils veulent pouvoir se référer à une histoire propre, authentique, une situation subie, des obstacles malgré tout vaincus, des lignées de familles pauvres se prolongeant avec courage et ténacité.

Malheureusement, la mémoire collective que les sous-prolétaires gardent de leur expérience est une mémoire isolée, à laquelle le reste de la société s'évertue de superposer une mémoire contraire, d'échec et d'humiliation. Si l'histoire de résistance ancestrale pouvait être mieux contée et liée à l'histoire générale, elle pourrait faire échec à cette autre histoire imposée et qui empêche les sous-prolétaires de prendre leur avenir en main. La restitution de leur histoire peut permettre aux sous-prolétaires d'exprimer enfin leur espoir sans s'exposer au ridicule⁴³ ». La violence des préjugés fait taire les gens, et les gens se taisent pour éviter le ridicule.

Nous avons mené une très grande étude mondiale en croisant les savoirs des gens en situation de pauvreté et de chercheurs, qui montre à quel point les préjugés, le mépris, mais aussi le tri sont en réalité des violences⁴⁴. On sait aujourd'hui que les grandes violences font taire, les mouvements féministes nous l'ont fait comprendre. Il en va de même pour les violences opérées contre les très pauvres, qui ne se sentent même plus considérés comme des êtres humains. ATD Quart Monde a ajouté à la notion d'exploitation, celle d'exclusion sociale : on peut être exploité et dénié d'humanité. La notion d'exclusion sociale est un produit de notre recherche : en 1964, trois

⁴³ Joseph Wresinski, Communication devant l'Académie des Sciences morales et politiques, le 13 Juin 1983 in Delmas-Marty, Mireille et Vauchez, André éd. *Quand les plus pauvres deviennent acteurs*. Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres, 2019

⁴⁴ ATD Quart Monde, *La misère est violence. Rompre le silence, chercher la paix*, Editions Quart Monde, Paris 2012 (préface de Federico Mayor Zaragoza)

colloques forgent cette notion d'exclusion sociale qui fait ensuite le tour du monde. Hilary Silver, Brown University, a publié une étude sur l'origine de la notion et a montré que la notion est forgée d'abord par ATD Quart-Monde en 1964⁴⁵.

L'exigence intellectuelle d'ATD Quart Monde consiste à prendre responsabilité pour le fait qu'on ne peut pas résister à la misère sans changer les structures de pensées qui empêchent de vivre et de lutter. On a besoin en particulier de pouvoir écrire des histoires plus complètes, complétées par le point de vue des très pauvres, par leur apport. Christine Pauti a raconté tout à l'heure l'histoire d'une victoire récente d'ATD Quart Monde, en 2014, celle de l'introduction d'un 21^{ème} critère de discrimination prohibée : la discrimination pour précarité sociale. Il faudrait dire la contribution du défenseur des droits pour cette victoire mais aussi celle de Gaëtane Lanciaux, femme très pauvre du Nord de la France qui a lutté avec toute son énergie, aujourd'hui décédée, et qui a convaincu le comité scientifique de la Halde par ses explications⁴⁶. Nous voudrions que des historiens écrivent l'histoire de combats comme des histoires communes. Par exemple comment la CMU (Couverture Maladie Universelle) a été gagnée en France : Martine Aubry ne l'a pas inventée seule, Marie-France Zimmer, femme de la misère et du courage, qui a été depuis déléguée nationale adjointe ATD Quart Monde a énormément lutté pour cette couverture maladie universelle en faisant comprendre le monde comme elle le vit.

Faire comprendre : ATD Quart Monde a conçu une approche de recherche, le Croisement des savoirs. Les pauvres savent très bien qu'ils ne savent pas mieux que les autres. Ils savent que leur savoir est incomplet. Et c'est précisément ce que ceux qui ont un pouvoir social ne perçoivent pas. L'université ne sait pas suffisamment que son savoir est incomplet.

Un jour à New York où j'animais plusieurs bibliothèques de rue dans des quartiers très pauvres, nous recevons la proposition que des enfants partent en colonie. Je propose à Brigitte Gatling de partir : ce serait la première fois de sa vie

qu'elle pourrait partir en vacances. Je remplis les documents avec elle et sa maman; à un moment donné, le document demande « numéro de téléphone en cas d'urgence ». Je saute la ligne, gêné parce qu'il n'y ni téléphone ni électricité chez elle. Elle s'en rend compte et me demande de mettre le numéro de la cabine téléphonique, deux rues plus loin dehors. Je me dis qu'une cabine à 500m ne va pas être utile en cas d'urgence. Une semaine après, Brigitte Gatling me demande si j'ai bien noté le numéro de la cabine. Non j'ai oublié. Cela me paraît tellement absurde que je n'ai pas retenu. La semaine d'après, Brigitte m'attendait devant la cabine, et me montre gentiment le numéro et m'explique que ses cousins qui sont là toute la journée, désœuvrés, décrochent quand le téléphone de la cabine sonne et préviendront sa mère. Je me rends alors compte qu'il y a toute une intelligence du milieu pour s'organiser, je me rends compte aussi que je ne l'ai pas crue. Et plus tard je me rends compte d'autre chose : Brigitte est habituée à ce qu'on ne la croit pas, et elle fait le chemin pour me faire comprendre. Alors que moi à son âge, je pensais que les gens qui ne croient pas quelque chose de vrai ont tort, ou sont bêtes et c'est tout. Par cet exemple, je veux montrer que les gens qui n'ont pas de pouvoir social comprennent les incompréhensions et développent des capacités à faire se rencontrer les savoirs et se croiser les logiques des uns et des autres. Cette démarche de croiser les savoirs a été très travaillée par ATD Quart-Monde. Dans une conférence en 1980 à l'UNESCO dans un groupe « pauvreté » de l'association mondiale de sociologie, fondée dans les années 1960, Wresinski démontre que le savoir universitaire est incomplet et qu'il ne peut devenir pertinent et utile que quand il se croise avec le savoir des gens d'action et le savoir de résistance des gens en situation de pauvreté⁴⁷. Le savoir ne pourra pas être mobilisateur sans cela. De plus en plus, les chercheurs pensent à poser des questions aux très pauvres, mais -ce-faisant- ils embarquent les très pauvres dans *leurs* recherches : ils imposent leur questionnement. Il faut en fait négocier les questions. Et les très pauvres ont des questions : pourquoi on les traite comme des chiens ? pourquoi on traite leur mère

⁴⁵ Hilary Silver, « Social exclusion and social solidarity : Three paradigms », *International Labour Review*, vol.133, n° 5-6, 1994, p.531-578

⁴⁶ Bruno Tardieu, *Quand un peuple parle op.cit.* pp.203-210

⁴⁷ Joseph Wresinski, « La pensée des plus pauvres dans une connaissance qui mène au combat » in *Refuser la misère, une pensée politique née de l'action*, Paris, Le Cerf, 2007, pp.51-65

comme un enfant ?

Des questions philosophiques, anthropologiques, radicales, sont notables chez les très pauvres ; poser les problématiques ensemble, et faire des recherches ensemble, c'est possible et fructueux. Une première expérience a eu lieu en 1990 et a produit le livre « le Croisement des Savoirs »⁴⁸ et d'autres ont eu lieu depuis, jusqu'à une grande recherche mondiale sur les dimensions de la pauvreté, en croisement des savoirs, dont les résultats seront rendus public le 10 Mai à l'OCDE. D'autres recherches sur la violence, la santé, ont été menées. La médecine a vécu cette prise de conscience à travers la confrontation puis la collaboration avec les associations de malades du SIDA.

Encore une remarque sur cette démarche que je ne fais qu'évoquer ici. De même que les chercheurs ont des communautés pour se critiquer, de même les pauvres ont besoin de se critiquer entre eux : c'est tout le but de l'université populaire Quart-Monde, libérer la parole de chacun mais aussi travailler sur une connaissance validée ensemble. ATD Quart Monde négocie en ce moment avec le CNRS et le Cnam pour créer un Espace permanent pour encourager les recherches participatives en Croisement des savoirs, les légitimer et en améliorer la qualité.

Je vais conclure avec un extrait de la conférence à la Sorbonne le 1^{er} juin 1983 de Joseph Wresinski : « La responsabilité morale et politique et la rigueur scientifique obligent l'Université à se tourner vers le Quart Monde, non pas pour enseigner, d'abord, mais pour dialoguer et apprendre. Ce qu'il y aura de nouveau à apprendre - car il y a toujours de l'inédit dans une rencontre avec les exclus - ce sera la réciprocité. Et cette réciprocité est une exigence concrète et dure ; il ne s'agit pas de prêter une oreille bienveillante, de pratiquer un semblant d'écoute, en guise de thérapie psychologique. Il s'agit de demander à une population au pied de l'échelle sociale de nous livrer sa pensée et ce qu'elle connaît ; de lui demander de nous prendre au sérieux et de nous faire confiance. Il faut bien comprendre ce que nous demandons là. Nous proposons à une population plongée dans l'insécurité

depuis des générations de prendre de nouveaux risques avec nous⁴⁹».

⁴⁸ Groupe Recherche Quart Monde - Université, *Le Croisement des savoirs. Quand le Quart Monde et l'université pensent ensemble*, Edition de l'Atelier/Edition Quart Monde Paris 1999

⁴⁹ Joseph Wresinski, « Echec à la misère » in *Refuser la misère. Une pensée politique née de l'action*. Op. cit. pp 107,108

Jeanne-Laure Le Quang

Jeanne-Laure Le Quang, professeure agrégée, docteure en Histoire, a fait part des points qui l'ont frappée, des questions que cela évoque pour elle.

C'était une grande chance de découvrir vos travaux.

Voici quelques pistes de réflexion, avant d'évoquer quelques points communs des quatre belles interventions d'aujourd'hui.

Un constat : l'invisibilité ou visibilité qui ne questionne pas ?

J'ai été frappée en réfléchissant hier à notre session par le fait que, finalement la grande pauvreté c'est à la fois une question d'actualité permanente qui surgit tantôt sur la scène médiatique, et qui la plupart du temps est invisibilisée. En ce moment on est plutôt dans une période de visibilité médiatique avec la question bien sûr des Gilets Jaunes qui mettent en avant cette question du nombre de français qui vivent avec moins de 900 euros par mois, donc le seuil de pauvreté à peu près... et également, il y a deux semaines je crois, est paru un article sur la question des sans-abris anglais qui dormaient dans les containers. Les éboueurs mettaient en avant le risque de blesser ou de tuer les personnes en ramassant les ordures. Moment de visibilité médiatique de la grande pauvreté qui, parallèlement, la plupart du temps ne questionne pas, n'est pas sur le devant de la scène.

Des pistes de recherche :

Pour repartir de l'idée d'avoir interrogé un regard historien, économique, juridique sur la question, puisque c'est l'enjeu du groupe de recherche,

- on peut se demander quand apparaît l'idée d'une dangerosité du pauvre : on a la prise de conscience du phénomène de pauvreté, de charité, qui est très ancien, depuis le Moyen Age, mais aussi la mise en place dès le Moyen Age et à l'époque moderne de cette question du bon pauvre et du mauvais pauvre qui est très ancienne, et aussi l'idée d'enfermer, avec cette ambiguïté entre assistance et enfermement, mise à l'écart des pauvres :

aujourd'hui on en a beaucoup parlé, entre les maisons d'industrie à l'époque de Bentham, et le camp de l'abbé Pierre de Noisy le Grand, qui était à la fois un lieu d'aide et un lieu d'enfermement.

- Et finalement, c'est la période révolutionnaire qui a été beaucoup mise en avant ce matin, avec l'idée que c'est peut-être le moment où la notion d'égalité rend plus insupportable la misère. Mais cette prise de conscience ne suffit pas. A partir de ce moment-là, combattre la pauvreté devient un combat militant : comment traduire dans la réalité ce désir d'égalité, ce désir de réduction des écarts de richesse.

Des points communs

Aujourd'hui, ces recherches croisées d'universitaires, de parcours militants, de recherches au sein d'ATD Quart Monde, permettent de questionner, de soulever plusieurs points qui ont été mentionnés ce matin, -d'abord la question des « contours » du pauvre

- avec l'idée du stigmat, cette vision sur le pauvre qui le criminalise, ou qui l'infériorise, le ridiculise, et la question particulière de ceux qui cumulent plusieurs stigmates, par exemple Brigitte Dionnet parlait d'être pauvre et femme, qui est en fait un surcroît de stigmates, un surcroît de difficultés pour les personnes qui sont dans cette situation là, ou alors pauvre et étranger, dont on n'a pas parlé ce matin...
- Et cette frontière fluctuante de cette situation de la pauvreté, catégorisée comme pauvre ou marginal, liée au fait d'avoir son travail, de le perdre, ou la façon dont elle est perçue ...
- comment on se définit soi-même en tant que pauvre, avec cette question de la dignité, dont on a beaucoup parlé, et aussi de la dépendance, l'acceptation des aides et puis aussi le manque de droits évoqué par Christine Pauti, le sentiment de ne pas avoir accès : « on ne nous donne pas l'accès à certaines choses, mais nous-mêmes on n'ose pas demander, revendiquer l'accès à la culture », sentiment d'inadaptation contre lequel il

faut lutter aussi, de l'extérieur et de l'intérieur.

- les contours de ceux qui luttent contre la pauvreté, qui me paraissent un point important dans ce qui a été dit ce matin, avec à la fois les associations évidemment, les citoyens, les personnes en situation de pauvreté elles-mêmes comme acteurs de lutte, et puis la question de l'attitude ambivalente de l'État, des autorités publiques, des municipalités... à la fois qui protègent, à la fois qui font des démarches comme la patrimonialisation nouvelle des lieux de grande pauvreté comme cette chapelle de Noisy le Grand, ou des décisions, par souci de démocratisation, de donner accès à la culture, et à la fin l'État qui finalement s'intéresse souvent insuffisamment, mais qui a aussi contribué à améliorer ça.

Par exemple, quand vous parliez de camp de charité, de la maison de l'industrie, je pensais à une thèse en cours de sociologie de Marion Giovanani Angeli sur le centre Pauline Roland : c'est un centre d'accueil, un refuge ouvert, créé en 1890 dans le 19^{ème} arrondissement de Paris, pour accueillir des femmes et des familles. Il y a eu tout un mouvement dans les années 70, en lien avec des associations militantes, parce que ces femmes elles-mêmes dénonçaient le caractère semi-carcéral des conditions d'accueil, de vie à l'intérieur, de l'impossibilité de sortir à l'extérieur, l'impossibilité pour certains pères d'aller voir leurs enfants à l'intérieur... Comment lutter contre cette ambiguïté-là, entre assistance et conditions trop dures. Comme le fait évoqué ce matin de donner des conditions plus dures à l'intérieur, pour pousser au retour au travail... Et la question de la réintégration de ces personnes-là,

Avant-dernière piste : la question des moyens de lutte contre la pauvreté . Si on peut les désigner en termes de permanence ou de nouveauté, on constate à la fois des permanences de la lutte contre la pauvreté, très anciennes, avec les dons privés, la distribution de biens, des questions d'aide publique qui apparaissent aussi assez tôt mais aussi quelques changements actuels, on n'en a pas beaucoup parlé ce matin : la

mobilisation d'internet avec les dons en ligne, par exemple en regardant le site d'ATD Quart Monde, les lignes téléphoniques qui ont été ouvertes pour les appels d'urgence, la mobilisation des réseaux sociaux pour des actions ponctuelles ou encore au début de 2018, le recensement des personnes sans abri, mobilisant des citoyens et les associations et aussi les actions médiatiques liées à la société du spectacle, comme « Les Enfoirés ». De nouveaux moyens de lutte contre la pauvreté se substituent à des actions plus traditionnelles de voisinage mais qui ne sont pas complètement nouvelles aussi, parce qu'il y a toujours l'action des associations, de l'aide importante...

Un dernier mot de conclusion pour revenir sur le titre de cette journée, à la fois intrigant et en fait qui éclaire d'un nouveau regard cette matinée de travail, « les personnes en situation de pauvreté actrices de l'histoire, actrices des connaissances ».

Pourquoi actrices de l'histoire ? parce que les pauvres ont été longtemps les grands absents de l'histoire, relégués dans ce silence, on en a beaucoup parlé, le silence de l'indifférence. En fait, avec les travaux d'Arlette Farge vous parliez des « sans visage », et aussi « vivre dans la rue au 18^{ème} siècle »: c'est l'émergence de l'intérêt de l'historien pour cette question de la pauvreté, on a vraiment une prise de conscience de chercheurs de tout un tas de disciplines sur cette question de la pauvreté, la marche de la société...

Et pourquoi actrices des connaissances ? à mon avis on peut prendre deux sens, il y a l'idée que s'interroger sur les personnes, sur la pauvreté, cela en dit long sur la société elle-même, sur son positionnement par rapport à la démocratie, par rapport aux grands principes, par rapport aux priorités également de l'État. Est ce que c'est lutter contre les inégalités ou courir après la croissance en misant sur les entreprises les plus innovantes, les individus les plus performants ? finalement s'interroger sur ces questions de la pauvreté permet de s'interroger d'une autre manière sur notre société, notre état, par le prisme des personnes en situation de pauvreté, également actrices des connaissances. C'est tout à fait éclairant avec la dernière intervention de Bruno Tardieu :, les personnes pauvres sont elles-mêmes

actrices de la collecte de la mémoire, ce qui permet de recréer de la mémoire, de lutter contre tous ces récits stigmatisants. Le projet de lectures croisées d'archives qui mobiliserait un historien et une personne en situation de pauvreté, qui interrogerait aussi l'histoire, nos recherches, en donnant une vraie place au questionnement de ces personnes-là, pas simplement en les utilisant pour nos propres recherches, me paraît vraiment une démarche importante pour, l'aspect social et militant, mais aussi pour nous tous.

Débat à partir des questions rédigées par les participants

Les participants ont écrit leurs réactions et leurs questions sur des papiers affichés au mur

Xavier Verzat :

Vous pouvez, même pendant l'échange, continuer à alimenter la pensée en écrivant sur des papiers. Même les questions iconoclastes sont les bienvenues...

On a déjà pas mal de choses, sur ce tableau, qui peuvent déjà donner lieu à des réactions des gens qui ont parlé ce matin, ou d'autres.

- des points qui plaisent :

- « les pauvres sont les premiers artistes, » avec une réponse, « oui, mais des artistes, beaucoup sont pauvres ! » (rires...)
- « Un monde sans misère est possible »,

- des points qui ont surpris :

- les « jeunes sans domicile fixe dans les rues ! », point d'exclamation, avec une tonalité du scandale, peut-être ?
- « Le centre de recherche Wresinski est aussi un lieu de mémoire »,

- et puis toute une série de questions :

- « Le tri entre les bons et les mauvais pauvres est-il un horizon indépassable dans la lutte contre la pauvreté ou dépassable ?, en référence à l'ouvrage de Bronislaw Geremek *La potence ou la pitié* »
- « Merci de revenir sur la jurisprudence du Conseil d'État sur les discriminations tarifaires »,
- « Quels sont les problèmes rencontrés dans la mise en œuvre du système des maisons d'industrie en Angleterre » ?
- « Limiter la culture à une problématique de démocratisation, n'est-ce pas partir du pré-supposé que ne vaut que la culture de l'élite ? pourquoi ne pas considérer la définition de la culture par Sirinelli et Rioux, Histoire culturelle de la France, comme une définition

sur laquelle on peut s'appuyer ? comment ne pas être récupéré par le pouvoir, comment faire pour que la recherche sur les pauvres ne soit pas récupérée » ?

- « A l'époque de Bentham, des personnes pauvres ont-elles dit autre chose ? »
- « Où commence la pauvreté, le revenu de base »
- « Comment aider, nous » ?

Xavier Verzat : cette question peut être comprise de plusieurs manières, comment on peut aider, en tous cas j'ai envie de la recevoir comme « Comment on peut aider à ce que ce processus que nous vivons ici ce matin peut être poursuivi plus loin ». Et il y aura des réponses avec nos amis de la dynamique jeunesse qui sont aussi avec nous.

Christine Pauti : Je veux bien commencer sur la démocratisation...

Bien entendu, je ne limite pas la culture à la démocratisation, mais c'était le thème que j'avais choisi. Pourquoi ce choix ? Juridiquement, le préambule de la constitution de 1946, pose la question de l'égal accès à la culture, dans un sens de démocratisation tout simplement. A ce moment là, il y avait eu toute cette critique justement, de la distinction entre liberté formelle et liberté réelle après 1789, où on disait : il ne suffit pas de donner les grandes libertés de l'esprit à chacun, il faut aussi donner à chacun les moyens de pouvoir exercer ces libertés. C'était suite à une critique marxiste qu'il y a des libertés formelles, mais aussi des libertés réelles, et chacun doit avoir les moyens d'exercer ces libertés, d'où tous ces droits-crédances dont le droit à la culture : donner les moyens à chacun d'accéder à la culture comme aussi le droit à chacun d'avoir un emploi, le droit d'adhérer à un syndicat, le droit de vivre dans un milieu familial sain, le droit d'asile ... tout ce qui est reconnu dans le préambule de 1946.

Et puis ce que je n'ai pas eu le temps de développer, c'est que le concept de cette démocratisation en lui-même a évolué : au début il était effectivement,

essentiellement abordé d'un point de vue de l'accès à la culture, et surtout d'un point de vue exclusivement tarifaire. Il y a eu vraiment une ouverture sur comment accéder différemment à la culture et pas seulement d'être transparent : on se rend bien compte que les tarifs et parfois même la gratuité est mal vécue donc il vaut mieux des tarifs même modiques...

Donc la démocratisation, c'est aussi différentes modalités d'accéder à la culture . Avec l'exemple justement de la reconnaissance en tant que monument historique de cette chapelle dont on disait qu'elle était un exemple pour l'architecture moderne. Est-ce qu'on ne pourrait pas penser à une démocratisation à l'envers, en ce sens que, là, on offre même aux plus nantis la possibilité d'aller découvrir du patrimoine des plus pauvres qui est considéré comme un patrimoine national, du fait de son caractère exceptionnel.

Bruno Tardieu : Je voudrais ajouter un petit mot sur le choix de la photo pour cette invitation. Notre groupe a choisi une photo, à ma grande surprise, de bibliothèque de rue, et donc on a cherché... sur la photo on voit que quelqu'un a amené des livres au pied d'une tour, dans un quartier impossible dans des caravanes etc, Pour avoir pratiqué beaucoup les bibliothèques de rue, et je vous invite à le faire, c'est vraiment très-très intéressant : en moins de deux, les enfants disent « mais nous aussi on va faire un livre... » Mais c'est parce qu'ils ont vu un beau livre. Bertrand Schwartz disait à Wresinski : c'est la pédagogie de la réciprocité. Et on est très fier que dans la loi de refondation de l'école, la pédagogie de la réciprocité soit incluse dans l'article 3. Cette affaire de réciprocité, c'est très-très important : on ne peut pas "déverser" la culture, ça ne peut être qu'une affaire de réciprocité. Et pour revenir à la bibliothèque de rue , c'est le fait quand même d'amener des très beaux livres là où les enfants sont, parce qu'ils n'oseront pas forcément aller à la bibliothèque municipale. Ce geste provoque nécessairement la vie, c'est-à-dire la réciprocité.

C'est une réponse par la pratique, que je voulais faire.

Xavier Verzat : On peut enchaîner avec les questions qui sont posées, sur la pensée de Bentham, et l'Angleterre au

début du 19ème: à la fois sur cette question des problèmes rencontrés concernant la mise en œuvre du système des maisons d'industrie, et puis la question : à l'époque de Bentham, est-ce que on a des traces de ce que les personnes pauvres elles-mêmes disaient, de ce qu'elles vivaient.

Nathalie Sigot : Je vais peut-être commencer par la deuxième question, la réponse sera plus courte.

Au XIXème les personnes pauvres avaient encore moins accès à la culture, donc à des moyens d'expression, qu'aujourd'hui; Par contre, c'est vraiment la période des grandes enquêtes pour comprendre, pour essayer de comprendre ce phénomène de pauvreté. Ce sont des enquêtes qui décrivent la situation, éventuellement on cite quelques pauvres, mais c'est rare. On décrit plutôt cette situation de l'extérieur, parce que il y a une série d'inquiétudes, souvent des inquiétudes qui sont de type économique, « si les gens sont trop pauvres, ça veut dire que demain ils donneront naissance à des enfants qui seront trop faibles pour travailler ». Considérant l'aspect moraliste, vous le disiez, les pauvres sont considérés comme dangereux : dans ces grandes enquêtes on essaie de délimiter ce qui relève de la responsabilité personnelle du reste.

Le reste est assez flou, on ne veut pas trop en général s'y attarder. Il s'agit souvent plutôt d'une mise en exemple de ce que les pauvres eux-mêmes pourraient faire pour améliorer leur situation. Le 19ème, c'est le début du débat sur la responsabilité individuelle, surtout en économie mais aussi dans la société en général. Finalement, si un pauvre reste pauvre, c'est quand même parce qu'il ne fait pas les efforts qu'il faut pour sortir de là, croyance très forte, qui est encore très présente d'ailleurs aujourd'hui...

- Pour ce qui est de la première question, les maisons d'industrie que propose Bentham, c'est effectivement tout un projet. Il va y avoir les maisons de travail, les workhouses, qui seront mises en place en 1834, et qui remplaceront les poorhouses, les maisons de pauvres, antérieures à 1834, où on réunissait tous les pauvres mais sans les obliger à travailler. C'était plutôt des asiles, avec tous les problèmes que cela pouvait poser en termes de dangerosité, pensant que plus ils sont nombreux, plus ils sont

dangereux (Ce n'est pas ce que je pense) .
Les workhouses vont un peu plus loin, ce qui est vraiment un héritage des maisons d'industrie: il faut faire travailler les pauvres. Les critiques développées par rapport aux maisons d'industrie, ce sont des critiques essentiellement portant sur la famille, en relation finalement avec un certain ordre moral ou social. Dans les maisons de pauvres, on sépare les familles ; les mamans sont avec les enfants . Quand les enfants sont un peu plus grands, ils sont séparés. Les papas sont à part.

Charlie Chaplin a vécu dans une maison de pauvres, avec sa maman, son frère - il était séparé de son frère - il a écrit de très belles choses là-dessus.

Les work-houses ont en plus, clairement, un aspect traitement de la pauvreté : on trie, on essaie de trier les bons et les mauvais pauvres, cet aspect très réduit mais aussi moral bien sûr, a sans doute aussi été très critiqué. Je ne suis pas en train de défendre un projet, comme celui de Bentham, qu'on soit bien d'accord là-dessus, mais ce que je trouve intéressant dans son projet, c'est l'aspect insertion dans une réflexion beaucoup plus large : on n'essaie pas seulement de réunir les pauvres, les indigents, dans un endroit pour les faire travailler mais on essaie aussi d'éviter que les ouvriers, les travailleurs ne soient obligés de rentrer dans les maisons d'industrie. On essaie de stabiliser leurs revenus. Et cette partie stabilisation du revenu, n'a pas du tout été importée dans la loi de 1834 : les workhouses ne vont pas essayer de jouer les différents rôles que Bentham leur attribuait, qui étaient des rôles de, disons, d'éloignement de la frontière entre pauvreté et indigence.

Et je pense que ça, c'est aussi un élément qui a joué contre les maisons de travail, et qui a conduit d'ailleurs à leur abandon. Il y a eu une série de réformes, pour essayer de les rendre un tout petit peu moins inhumaines et puis en 1930 à peu près, les work-houses sont abandonnées.

Christine Pauti : Charlie Chaplin est un de ceux qui ont apporté une aide financière à la construction de la chapelle de Noisy-le-Grand

Pierre Serna :

Si je peux répondre aussi à une question,

à propos de l'ambiguïté de l'État, et la question en même temps de la ruse, ce que j'appelle la ruse du libéralisme, c'est-à-dire à quoi servent les chercheurs ? et comment les chercheurs peuvent être récupérés. Je me suis posé une question et aussi pour m'expliquer, puisque nous sommes dans une demi-journée de recherche, de réflexions ensemble : qu'est-ce que nous faisons avec ce groupe d'universitaires et d'amis partenaires d'ATD Quart Monde. Donc c'est avec beaucoup de modestie, et dans la volonté de se demander, ce qu'a très bien expliqué Bruno Tardieu : comment renverser le questionnement, comment renverser les formes de discours, comment donner une effectivité au fait que ce n'est pas tant les pauvres qui doivent changer, que le monde qui doit changer.

C'est ce qu'explique Robespierre dans deux ou trois très grands discours, en disant, « le pauvre doit être placé au centre de la cité », c'est-à-dire que on doit repartir du pauvre pour reconstruire la cité, c'est-à-dire... on n'emploie plus le terme de "charité", qui fait référence à la religion, on emploie le terme de « bienfaisance nationale », donc qui fait partie de ce que disait Jeanne-Laure Le Quang tout à l'heure : oui la révolution invente un militantisme parce qu'on sort d'une vision chrétienne, où « les pauvres vous les supportez, ça ira mieux dans un autre monde ». On rentre dans une vision sécularisée du combat, qui consiste à dire c'est ici, maintenant, dans notre monde, qu'on doit se battre pour que le pauvre... cesse de l'être, ou qu'on lui donne de vrais moyens pour ne plus être dans l'insupportabilité de la pauvreté au nom d'une religion.

Alors je voudrais faire deux remarques. La première, celle quand je parle de ruse du libéralisme, liée aux travaux très importants que Jean-Jacques Rousseau va opposer à John Locke sur la question - déjà - des moyens de production et des moyens de la richesse. C'est une question qui se pose déjà, après la grande révolution de 1640/1660, par rapport aux nivellers, ceux qui ont dit, « voilà, on prend la Bible, au sens premier du terme, et nous on veut un régime d'égalité sociale totale ». Il y a aussi des sectes protestantes très radicales, qui vont vouloir appliquer cela. Et John Locke au moment de la révolution élitaires, cette fois de 1688, dit « non-non, il y a une

hiérarchie sociale, il faut bien la conserver : chacun à sa place, ne vous inquiétez pas, « vous les pauvres, travaillez, et vous deviendrez riches ». Rousseau reprend la question soixante ans plus tard, en disant « non, le processus de civilisation est un processus de dégénérescence. La civilisation n'est pas un progrès, la civilisation porte des méfaits. Il pose cette question-là qui va à mon avis véhiculer une grande partie de la pensée marxiste, sociale, progressiste, comme vous voulez, qui est de constater le contraire.

Rousseau dit, c'est bizarre, autour de moi, tous ceux qui travaillent comme des bêtes, (titre d'un livre paru récemment⁵⁰ ...) tous ceux-là, plus ils travaillent plus ils sont pauvres, et je vois autour de moi des riches qui ne font rien. Ça ne veut pas dire qu'il n'y en a pas qui ne travaillent pas, mais Rousseau dit cela. Et ça c'est intéressant. C'est dans le *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*.

Et Rousseau pose cette question qui est fascinante parce qu'elle montre premièrement la ruse d'un système qui est déjà celui, au 18ème où en fait, plus tu travailles, plus tu es pauvre, et des gens, alors mêmes qu'ils ne font rien, s'enrichissent encore plus ! Des gens qui vivent de leurs rentes, d'actions. Donc là, y a une première ruse.

La deuxième ruse, on le voit bien, c'est ce qu'on a appelé dans les années 1970, à la suite de Louis Althusser, ce qui me semble très pertinent, les appareils idéologiques d'État, c'est à dire les rapports imaginaires, à l'intérieur desquels nous sommes nous-mêmes, qui font que finalement, on est opposant, on sert le pouvoir, parce que le pouvoir dit : vous voyez bien, il y a des opposants, donc « ça prouve que nous sommes des démocrates ». On n'est pas opposant, on ne pose pas de problème. On produit un contre-savoir, ce contre-savoir est utilisé par le pouvoir pour mieux démasquer les gens pour les fracasser.

Le plus bel exemple que connaît tout le monde, c'est la thèse de ce géographe communiste, Yves Lacoste, qui travaille sur les rizières du Vietnam, et qui en fait travaille sur ce système de culture ancestrale agricole populaire. Sa thèse est publiée à Paris et puis en 1967 quand il

étudie les bombardements de l'armée américaine sur des espaces agricoles très précis du Vietnam, il va se rendre compte que ce sont ses cartes à lui qui ont été utilisées pour bombarder et fracasser les digues dans les rizières, pour en fait les inonder, et affamer les vietnamiens.

C'est pour ça que j'aime ce travail avec ATD Quart Monde, parce que il est une mise en garde sur mon savoir, il me met en garde sur la production de mon savoir. Et je me dis, je travaille sur les ultra-radicaux de la gauche révolutionnaire, je travaille sur la pensée, sur la naissance de la pensée raciale, au début du 19ème siècle, sur cette production de médecins qui vont, du haut de leur autorité, là du coup ils ne sont pas du tout progressistes, vouloir stigmatiser les populations africaines en inventant des espèces de classifications des primates aux européens : c'est du savoir qui produit de l'exploitation et du savoir qui produit de la servitude, c'est du savoir qui produit en fait de l'assignation à une identité qui est disqualifiante.

Je voulais poser cette question-là, parce qu'elle me semble au cœur de notre interrogation et de notre besoin de partager ce que les gens d'ATD Quart Monde peuvent nous dire pour échapper à des formes de ruse.

Xavier Verzat : Je rebondis sur plusieurs questions qu'on n'a pas pu couvrir : où commence la pauvreté ? Pour Wresinski, la misère commence là où commence la honte... on a déjà parlé de la question de la honte, mais aussi le tri entre "bons pauvres" et "mauvais pauvres" qui est un horizon indépassable ou non que je relie à la question « des jeunes sans domicile dans les rues »...

Vous les jeunes engagés dans le Mouvement ATD Quart Monde, dans ce que vous entreprenez, comment vous réagissez par rapport à ce tri ?

Kathleen Nandiguinn : Je suis responsable de la dynamique jeunesse à ATD Quart Monde depuis septembre et je suis aussi ancienne étudiante de Panthéon-Sorbonne. Je suis accompagnée par Leah Berdugo, en service civique à ATD Quart Monde...

Notre objectif est de permettre à des jeunes de différents horizons, de pouvoir se mobiliser à travers différentes actions, aussi bien sur le terrain- tout à l'heure Bruno Tardieu parlait des bibliothèques de

⁵⁰ P. Serna, *Comme des bêtes, histoire politique de l'animal en Révolution (1750-1840)*, Fayard, 2017.

rue, dans les cités, les quartiers dits défavorisés- mais aussi on utilise la méthode du croisement des savoirs, notamment avec les universités populaires Quart Monde : on permet aux jeunes qui ont une vie assez difficile de pouvoir s'exprimer et de pouvoir faire reconnaître leur pensée, leur savoir sur différents sujets, l'actualité.

Xavier Verzat : il y a aussi des étudiants de la Sorbonne qui souhaitent développer une action ici au sein de la Sorbonne.

Eugénie Ducroc : Nous sommes trois étudiantes en sciences politique et nous avons créé cette année une antenne ATD Quart Monde à la Sorbonne. Je fais partie depuis 6 ans d'un groupe de réflexion de jeunes pour préparer l'Université populaire Quart Monde qui se fait avec les adultes, une fois par mois, le samedi.

Jeanne-Laure Le Quang : Je voudrais signaler un petit texte de John Locke qui s'appelle *Que faire des pauvres ?* paru aux PUF, très très dur contre les pauvres, mais très intéressant et dans le vif du sujet.

Bruno Tardieu : Charlie Chaplin, c'est une personne très importante pour ATD Quart Monde : on dit que les gens très pauvres ne s'en sortent jamais. Chaplin s'en sort, mais il est resté fidèle à quelque chose.

Nathalie Sigot : il a écrit une biographie (*Histoire de ma vie*), il donne des éléments là-dessus...

Christine Pauti : sur la question sur les discriminations tarifaires qui est une question très technique, juridique, merci de nous envoyer un mail, ce sera plus simple...

Bruno Tardieu : la question du tri entre bons pauvres et mauvais pauvres est une question politique centrale. Les travaux de Patrick Tort montrent qu'on a utilisé Darwin pour justifier l'abandon des plus pauvres, et pour Wresinski aussi c'est absolument central. Si on ne refuse pas l'abandon des plus pauvres, on ne change rien. Si des gens sortent de la pauvreté et abandonnent les autres, rien n'a changé. Marx et Engels ont été un peu ambigus là-dessus, par rapport aux très pauvres. Parfois ils en parlaient de manière très positive, parfois ils étaient perdus face à ça. Merci d'avoir posé la question

Pierre Serna : Vous le voyez bien, le discours de De Gaulle en 1968, c'est d'attaquer les pauvres qui sont dans un parti totalitaire et aujourd'hui, c'est de

mettre sur le dos des pauvres la montée du Front National. Là aussi il y a des conséquences politiques très graves du point de vue idéologique, sur les formes d'une stigmatisation : c'est la faute des pauvres, s'il y a eu un PC fort dans les années 70, puis un FN maintenant, donc, c'est une triple stigmatisation, pour moi qui suis historien du politique, c'est aussi une autre responsabilité très lourde qu'on fait reposer sur les pauvres ...

Bruno Tardieu : Juste un mot politique. L'ONU en 2000, dans les objectifs du millénaire pour le développement, déclare que l'un des objectifs est de sortir la moitié des pauvres de la pauvreté. On a poussé des grands cris. On nous a dit : vous êtes vraiment casse-pied à ATD Quart Monde, c'est déjà pas mal... mais imaginez-vous dans un quartier pour dire aux gens qu'il y en a la moitié qui va s'en sortir, c'est une immense violence. Je disais à Martin Hirsch, quand il disait, on va sortir 30 % des pauvres de la pauvreté : mais les gens très pauvres sont persuadés qu'ils sont dans les mauvais 70 %. Cette question-là, on a réussi à la gagner dans les objectifs du développement durable, maintenant l'objectif est de ne laisser personne de côté. Ce n'est qu'une parole, il faudra qu'on bataille, n'empêche que c'est une progression par rapport à la déclaration d'abandon qui consiste à dire : on va sortir tant de pour cent, on va sortir cinquante pour cent. C'est un sujet de civilisation et politique

Sophie Jallais (économiste, Paris 1 Panthéon Sorbonne):

Tout ce que vous avez dit sur les pauvres dit en creux, quelque chose sur les non-pauvres. Quand on dit que les pauvres ne sont pas capables, parce qu'ils sont paresseux, en creux on dit quand même un peu, que quand on est capable, quand on n'est pas pauvre, ou qu'on a envie de bosser, etc, les économistes ont inventé une théorie qui permet de justifier qu'on soit incapable parce qu'on voulait pas bosser ... Cette théorie dit l'absence totale de responsabilité de ceux qui ne sont pas pauvres, et de la société dans laquelle on vit ... et donc cette question de la connaissance, elle est subordonnée à une question politique : c'est-à-dire qu'on n'acceptera jamais de penser autrement, si on n'a pas avant accepté des choses sur la société et sur les privilégiés : sur les

dominants qui ne sont pas plus capables, qui ne sont pas plus travailleurs, qui ne sont pas... je ne sais pas quand est-ce que les gens seront capables d'abandonner ça...

Les économistes sont à la pointe du progrès pour empêcher un autre type de discours d'exister. Et là je suis un peu déprimée... je me dis ça fait deux siècles que ça dure, on n'est pas sorti de l'histoire...

Bruno Tardieu : Le premier geste qui a poussé Wresinski à faire un institut de recherche, a été de demander à une intellectuelle des Pays Bas, qui l'avait rejoint à Noisy le Grand, de comprendre

les mécanismes de la société qui autorisaient ça : c'est bien de type de société dont on parle, nous, pas des pauvres. Étudier l'alliance, comment c'est possible d'être allié, c'est absolument central, ce n'est pas impossible...

Sophie Jallais : Oui, bien sûr. C'est ce qui a été dit à plusieurs reprises ici. Je parlais juste du discours dominant dont les économistes sont les premiers porteurs.

Kathleen Nandiguinn : Nous organisons. deux chantiers pour les jeunes 16-30 ans, un bon moyen d'en savoir plus sur ATD Quart Monde !

Conclusion : Hélène Sirven, vice-présidente de la commission de la recherche de Paris 1 Panthéon Sorbonne :

En tant que maîtresse de conférences en sciences humaines appliquées à l'art, je suis d'abord très émue, parce que j'ai quarante ans de carrière, commencée dans des endroits extrêmement durs. J'ai un peu voyagé dans le monde, je suis allée dans des endroits improbables, j'ai connu des situations étranges et éprouvantes, enfin, comme nous tous ici et ma thèse porte sur les récits coloniaux du XIXe siècle, avec des horreurs.

Et puis il y a la vie quotidienne, et à propos de tout ce que j'ai entendu ce matin, il me semble nécessaire de garder une grande vigilance : par exemple, quels termes emploie-t-on ? De quoi parle-t-on, comment parle-t-on des choses, et aussi quelles sont les choses que l'on véhicule sans même s'en rendre compte ? Etc.

On s'aperçoit qu'il faut travailler sur le langage, en permanence.

Mes investigations dans le champ anthropologique m'ont montré que depuis plusieurs décennies l'anthropologie du proche est très pratiquée en France, parmi d'autres pays. En effet, pas besoin d'aller au bout du monde pour rencontrer la misère. La misère, je l'ai vécue aussi dans l'université, en tant que directrice de centre universitaire. Oui, la misère étudiante existe, dans des proportions souvent peu connues, la souffrance des personnels, des enseignants existe... et il y a cette dimension cachée, celles et ceux qui ne veulent pas dire ce qu'ils vivent, pour garder leur dignité, entre autres ; ils, elles, ne veulent pas dire qu'ils, qu'elles, sont malheureux, malheureuses, aux abois. Je crois qu'il faut continuer à travailler sur cette dimension-là, celle qui concerne celles et ceux qui n'osent pas parler, ces invisibles qui restent dans le silence.

Une autre dimension qui me frappe dans la question de la précarité, de la misère, c'est la chute. J'ai connu des personnes, appartenant à une certaine classe sociale, disons moyenne, qui, un jour, se sont retrouvées dans la rue. Des jeunes gens de bonne famille se sont un jour retrouvés dans la rue. Donc il y a aussi ce risque et

c'est celui, d'ailleurs, que l'on connaît, lorsque dans le métro des personnes font la manche et nous rappellent que la misère peut tous nous toucher. Il y a des circonstances terrifiantes de la vie qui précipitent la catastrophe.

Je trouve que cette matinée est d'une richesse extraordinaire, et ces rencontres devraient être poursuivies. À Paris I, une nouvelle revue vient d'être créée par la Direction de la communication, # 1257, et il serait bon que vous puissiez être sollicités par la revue (articles, interviews), les jeunes aussi.

Et puis, venant du champ artistique et agissant également dans le domaine des arts et de culture, j'aime depuis toujours la question du regard. Quand j'ai passé ma thèse, la philosophie d'Emmanuel Levinas fut citée, en particulier la responsabilité qui est la nôtre lorsque nous regardons un visage, dit Levinas, lorsque nous entrons en relation avec une autre personne. Je crois qu'il faut continuer à regarder, à parler, à échanger⁵¹. Quand j'avais dix-huit ans, il m'est arrivé de discuter avec ceux de la rue, ils me racontaient leur histoire, souvent des histoires incroyables. Cette parole, le fait d'être sur le terrain, sont déterminants. L'énorme travail que vous faites tous ici est extrêmement important aujourd'hui.

Donc je crois qu'il faut continuer à regarder l'autre, continuer à échanger, risquer, et savoir qu'il y a des moments où l'on est à côté de la plaque...

Il y a un sujet qui n'a pas été abordé ce matin, c'est la guerre. La guerre elle est là, sous toutes ses formes. Nous sommes dans un puissant système d'aliénation ; on a parlé de la ruse tout à l'heure, alors, oui, les artistes ont leurs ruses, mais il faut peut-être privilégier davantage le rôle de l'artiste dans la société - et les artistes en « bavent » pas mal aussi. Alors, voyons comment nous pouvons continuer à interroger ceux et ce qui nous aliènent, sans même que nous nous en rendions compte. Il y a des moments où c'est brutal, c'est violent. La violence elle est partout, tout le temps, mais la force de

⁵¹ Emmanuel Lévinas. *Ethique et infini*, Paris, LGF, 1982.

l'éducation peut faire contrepoids, et cela très tôt dans la vie. Cette force de pouvoir réfléchir sans cesse, de développer son esprit critique, et d'apporter du nouveau, de nouveaux éléments pour s'en sortir, c'est très important et cela se fait en équipe.

L'historien Louis Chevalier, auteur de *Classes laborieuses, classes dangereuses*, il y a longtemps, en 1957, reste un repère, et quand j'ai commencé mes études, j'ai lu un livre qui m'a impressionnée : celui du sociologue britannique Richard Hoggart qui a écrit en 1957 également, *La Culture du pauvre*, traduit dans les années 1970 en français, lui-même étant issu de la classe ouvrière de Leeds, un texte très important... Tout cela me revient en écoutant ce qui a été dit tout à l'heure, à propos des relations entre travail et pauvreté, aliénation.

Et puis, il faut parler des chercheurs, en relation avec différents mondes : nous sommes là à réfléchir ensemble, à croiser nos expériences, vous l'avez montré avec grande force et cela m'a beaucoup émue, je crois qu'il faut continuer ce travail...

Avec mes étudiants, nous croyons beaucoup à la force de l'histoire, de

l'enquête, de la mémoire, et du croisement des savoirs, à toutes les initiatives possibles pour continuer à interroger le champ des savoirs et des expériences et nous interroger nous-mêmes, dans notre éducation possible, avec des moyens que l'on peut aller chercher.

J'ai beaucoup aimé l'idée de la bibliothèque de rue, c'est vraiment une initiative formidable. J'ai travaillé très tôt dans ma vie avec des enfants qui allaient très mal, venant de familles complètement explosées et d'éducation peut jouer un rôle socialement très déterminant. Voilà, il y a du travail, mais si l'université peut servir à quelque chose, il faut continuer ce travail, et aujourd'hui, on a du pain sur la planche.

Je remercie chacun d'entre vous et j'espère ne pas avoir été trop personnelle. Mais j'ai voulu parler en tant que citoyenne et femme... parce que les discriminations, les exclusions, les migrations, toutes les situations de la vie actuelle, génèrent beaucoup de situations très difficiles, y compris pour les sexes dits neutres... Et si vous voulez un peu de moi, je suis là.

* * *